La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

36

VOLUME XXXIII | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 24 JUIN 1964 | No 32

Le R. P. Paul-Emile Breton, o.m.i.

"Le Père Breton s'est donné sans réserve au travail que lui ont confié ses supérieurs et c'est bien là la note caractéristique de toute sa vie". C'est en ces termes que Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i., résuma la carrière sacerdotale et apostolique du R.P. Paul-Emile Breton, o.m.i., décédé subitement, mercredi dernier, et dont le service fut chanté samedi en l'église de St-Albert par son ancien provincial, devenu vicaire apostolique de Grouard, Mgr Routhier lui-même, qui prononça également l'éloge funèbre.

C'est avec surprise et profond regret que les confrères du Père Breton dont bon nombre était en retraite annuelle apprirent que la mort venait, sans avertissement aucun, de le cueillir. Et ces regrets furent partagés par toute la population franco-albertaine à qui la triste nouvelle fut transmise par les ondes de CHFA. Le matin, il avait célébré sa messe au couvent des religieuses de l'Assomption; il avait pris son déjeuner avec la communauté de St-Joachim; à huit heures et quinze il se plaignait de fortes douleurs à l'estomac et il était conduit à la salle d'urgence de l'hôpital Général où il rendit son âme à Dieu moins de dix minutes plus tard. Ainsi se terminait une vie toute entière consacrée au service de Dieu, de l'Eglise et de la Patrie.

* * *

Né à St-Hyacinthe du mariage de Louis Hélie Breton et d'Eva Casavant, le défunt aurait eu 62 ans le 14 septembre prochain. C'est à l'académie Girouard et au séminaire de sa ville natale qu'il fit ses études primaires et classiques. Le 11 juillet 1925, il prenait l'habit des Oblats au Noviciat Notre-Dame-des-Anges, Ville LaSalle, et l'année suivante, il entreprenait ses études théologiques au Scolasticat St-Joseph d'Ottawa. C'est Son Excellence Mgr Joseph Guy, o.m.i., alors vicaire apostolique de Grouard, qui lui conféra le sacerdoce le 3 mai 1930 en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa. Dès le 29 septembre suivant il recevait sa première obédience pour le Juniorat de Colebrooke, N.H.. où il ne devait séjourner qu'une année. Revenu au Canada il exerça successivement son ministère à l'Université d'Ottawa, à la paroisse St-Sauveur de Québec, au sanctuaire Notre-Dame du Cap-de-la-Madeleine.

C'est au tout début de février 1939 que le Père Breton, répondant à l'invitation que lui avait faite le R.P. Henri Routhier, o.m.i., alors provincial, reçut son obédience pour la Maison St-Joachim d'Edmonton et devint rédacteur et directeur de notre journal "La Survivance". Durant les 14 années qu'il s'y dévoua il s'intéressa activement à l'Association canadienne-française de l'Alberta dont il devint le secrétaire-général. C'est également durant cette période d'activités intenses qu'il fut avec Mgr Maurice Baudoux l'âme dirigeante du mouvement qui a donné naissance aux quatre postes radiophoniques qui sont actuellement au service des Canadiens français du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Celui d'Edmonton, le poste CHFA, fut en particulier l'objet de son dévouement et de son affection. Durant les quatre premières années de son existence le Père Breton exerça les fonctions de secrétaire de Radio Edmonton Limitée.

En juillet 1953, sentant que ses forces physiques ne pourraient pas supporter bien longtemps les fatigues occasionnées par des tâches aussi importantes que nombreuses, il fit part de ses craintes à son Provincial d'alors et le 2 septembre il quittait La Survivance et ses oeuvres connexes pour devenir historiographe de la congrégation des Oblats de l'Alberta. C'est à ce titre qu'il publiait successivement "Forgeron de Dieu" (vie du Frère Antoine Kowalczyk), "Grand chef des prairies" (vie du Père Lacombe), "Mgr Grandin vous parle", "Vital Grandin", "Au pays des Peaux de Lièvres" (vie du Frère Kearney). Ce n'était d'ailleurs pas ses premiers essais dans le domaine des lettres. Durant ses années de scolasticat il s'était exercé à cet apostolat par la plume en composant les paroles de 27 cantiques que l'on retrouve dans le recueil du R.P. Conrad Latour. Il avait également publié au cours des années une histoire du Cap-de-la-Madeleine ainsi que ses impressions du voyage en Europe, intitulées "Paysages de l'année sainte".

Cette préparation à l'art littéraire, le Père Breton la compléta durant les années qu'il passa au journal où ses éditoriaux, en particulier, étaient toujours remarqués et appréciés. Doué d'un style précis, clair et nerveux, le Père Breton n'a jamais craint de s'attaquer aux problèmes les plus épineux, de prendre des positions claires et nettes, se laissant toujours guider par ses principes, n'ayant en vue que ce qu'il croyait être le plus grand bien de ses compatriotes et non sa popularité ou sa gloriole personnelle. Sans doute était-il permis de différer d'opinion avec lui mais jamais l'on a pu mettre en doute sa sincérité, sa loyauté et son désintéressement.

A cette tâche d'écrivain, les supérieurs ajoutèrent celle de vice-postulateur de la cause de béatification de Mgr Grandin et celle d'archiviste provincial. Des études spécialisées l'avaient fort bien préparé à remplir ces différentes fonctions. En 1954-55, il avait suivi les cours de l'Institut d'Ethnologie de Paris et il passa de longs mois à se documenter aux archives de la Maison générale des Oblats à Rome.

* * *

Pour le service funèbre Son Excellence Mgr Henri Routhier avait comme prêtre assistant le R. P. Jules Bidault supérieur de St-Joachim, et comme diacre et sous-diacre les RR. PP. Maurice Lafrance, provincial, et Arthur Lacerte, recteur du Collège St-Jean. Le Père Marsan, supérieur du Collège Notre-Dame de Falher, agissait comme maître de cérémonies.

Son Excellence Mgr. Anthony Jordan, o.m.i., archevêque coadjuteur, empêché d'assister par trois séances de confirmation, s'était fait représenter par Mgr. Roméo Ketchen, p.d., curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception, d'Edmonton.

Au premier banc l'on remarquait la présence de M. Arthur Breton, frère du défunt, venu de Granby, P.Q., pour représenter les autres membres de la famille.

Des officiers des différents organismes pour lesquels le Père Breton s'était tellement dévoué durant les années 1939-1953 agissaient comme porteurs: Son Honneur le juge André M. Déchène, Me Louis A. Desrochers, M. Josaphat Baril, M. Bernadin Gagnon, Me Pierre Mousseau et M. Emilien Dupuis.

L'inhumation se fit dans le terrain réservé aux Oblats dans le cimetière de St-Albert. Comme le Père Breton en avait fait la demande expresse dans son testament, un vibrant "Salve Regina" fut chanté sur sa tombe par toute l'assistance.

En plus de son frère Arthur, venu assister aux funérailles, le Père Breton laisse également deux autres frères et une soeur: M. l'abbé Louis-Philippe Breton, aumônier de la Maison provinciale des Frères Maristes à Iberville, le Docteur H. Breton dentiste de St-Hyacinthe et Mme E. Bourdon de Montréal.

Au R.P. Provincial des Oblats de Marie-Immaculée, aux membres de la famille Breton, La Survivance présente les sincères condoléances de tous les amis et admirateurs que le Père Breton s'est acquis par ses talents, son dévouement et son esprit de travail.

J.P.

M. Léo Rémillard, directeur des programmes français de Radio et Télévision de Radio-Canada, région le l'Ouest et ancien gérant de CHFA, vient d'être nommé gérant du poste CBJ, de la Société Radio-Canada à Chicoutimi, P.Q. — Tout en regrettant son départ de l'Ouest, nous félicitons M. Rémillard de cette promotion fort bien méritée.

En bref

L'A.C.F.A. a noté pour vous . . .

Me Lucien Maynard, C.R., président général, rencontrera, samedi soir prochain à Falher, les membres de l'Exécutif du Comité régional de l'ACFA de la Rivière-la-Paix.

* * *

L'ACFA présente ses félicitations et ses voeux de succès aux quelque 300 Scouts catholiques de langue française, section de l'Ouest, qui participeront au grand Rallye du Lac St-Vincent, près de St-Paul, du 5 au 11 juillet prochain.

* * *

Félicitations au Comité régional de la Rivière-la-Paix qui vient de lancer un grand projet de Parc historique à Donnelly, dans le but de perpétuer la mémoire de nos pionniers canadiens-français de la région.

* * *

Nous avons sous les yeux un dépliant publicitaire de l'Hôtel Whistlers de Jasper, abondamment illustré et rédigé entièrement en français. Voilà certainement un exemple que pourraient suivre avec avantage plus d'une maison d'affaires, installée dans nos centres bilingues de l'Alberta. — Comme résolution de St-Jean-Baptiste, ce ne serait pas si mal!

* * *

Nos sincères sympathies à la famille Stevinsky (née Longchamps), de St-Slevinsky (née Longchamps), de Saint-enfant Ronald, âgé de deux ans, noyé accidentellement le 26 mai dernier. — Cette famille est devenue membre de l'ACFA récemment.

* * *

L'ACFA désire souhaiter un heureux anniversaire aux membres de la Sécurité familiale dont les noms suivent:

M. Paul J.-E. Lavigne, Beaumont
M. Arthur Landry, Edmonton
M .Paul Turgeon, Morinv(ille
M. Armand Cloutier, McLennan
M. Jean-Jules Fortin, St-Isidore
M. Auguste A. Lamoureux, Lamoureux
Sr M.-Rose-Germaine, f.d.j., Edmo.
M. Raymond Thibault, Donnelly
M. Lucien Ayotte, Edmonton
M. Fernand Belzil, St-Paul
Mlle Eveline Dion, Edmonton
M. Joseph D. O'Driscoll, St-Paul
Sr M.-Joseph-Hector, f.d.j., Edm.
M. Roland G. Roy, Edmonton
R.P. H. Ferland, o.m.i., St-Albert
M. Noel Benoit, Végreville
Sr Albertine Bureau, s.c.e., Trochu
M. Honoré Maisonneuve, Donnelly
M. Charles Paradis, Girouxville
M. Raymond Lepage, Marie-Reine.

La semaine

Dans le monde

Chypriotes. Des batailles reprennent entre chypriotes. De nouveaux efforts sont lancés dans différentes capitales pour tenter de résoudre la crise de Chypre. Le premier ministre de Turquie, M. Inonou, se rend à Washington afin de discuter avec le président Johnson et autres officiels américains; le premier ministre de Grèce, M. Papandreou, y arrive le lendemain du départ de M. Isnonou.

Le Conseil de sécurité décide, par un vote unanime, de prolonger le mandat de la force internationale de paix des Nations unies, pour une période additionnelle de 90 jours, c'est-à-dire jusqu'au 26 septembre.

Mgr Makarios confirme les rapports annonçant que le chef de l'underground, George Grivas, est de retour à Chypre. Grivas s'est toujours opposé à l'indépendance et son but est l'union de l'île à la Grèce.

* * *

Scandinavie. — Le premier ministre d'URSS passe cinq jours au Danemark où il parle de zones désatomisées en Europe, sujet qui était parmi ceux que le gouvernement danois souhaitait ne pas voir abordés pendant cette visite. Le chef du Kremlin exhorte les Danois à vendre de la marchandise russe partout dans le monde. Il se rend ensuite à Stockholm où il est reçu plutôt froidement et échappe à un complot d'enlèvement. Ce complot avait pour but d'enlever Khrouchtchev afin d'obtenir en retour la libération de prisonniers politiques détenus derrière le rideau de fer. La police suédoise a arrêté un suspect, mais ne fourni pas de renseignements à son sujet, si ce n'est de divulguer sa nationalité hongroise

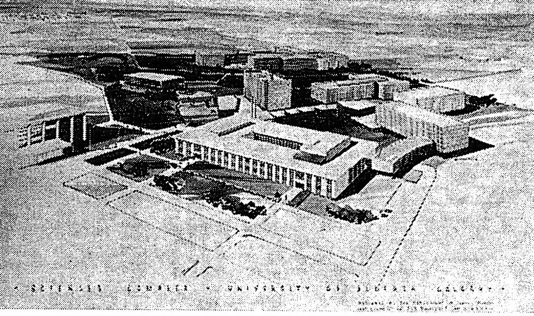
M. Khrouchtchev, comme il l'avait fait précédemment avec le premier ministre danois, M. Krag, à Copenhague, aborde pratiquement tous les grands problèmes internationaux avec le premier ministre de Suède, M. Erlander.

Le chef du Kremlin continuera sa visite en Norvège à la fin de cette semaine.

* * *

Massachusetts. — Le sénateur Ed-

(suite à la page 5)



Voici l'aspect que présentera le campus de l'Université de l'Alberta à Calgary. La plupart de ces édifices devraient être complètés en 1965. — Le quadrilatère du centre habitera les Arts et les Sciences sociales. — A l'arrière ce sera les édifices des sciences et du géni. — Une bonne partie de ce campus est déjà en construction.

Dimanche le 14 juin, s'est déroulée la bénédiction de l'église Ste-Anne de Falher sous la présidence de Son Exc. Mgr Henri Routhier

A deux heures et demie, M. le Curé, Wilfrid Dubé, ptre, souhaitait la plus cordiale bienvenue aux nombreux visiteurs et à nos représentants. Parmi ceux-ci, citons: M. Eugène Trottier, délégué de l'ACFA, M. Jacques Boucher, représentant de CHFA, M. Paul Morin, représentant Morin et Frères, M. Emilien Dupuis, architecte de l'église, M. et Mme Roy Ells, député au Parlement provincial, M. Phil McLeod, représentant du "Record Gazette" de Peace River, ainsi que des envoyés du "Herald Tribune" de Grande Prairie et de Radio-Canada (télévision). Plusieurs Chevaliers de Colomb du 4e degré rehaussaient cette importante cérémonie de leur présence: Syg. Wallinser, de Friedenstal, Peter Gens, de Friedenstal ainsi que George Dechant du même endroit, Jos, Biegel, Jos. Becher ainsi que Anton Dechant, de Manning. MM. Paul Sicotte et Roméo Défossé, de Falher, et M. Thomas Lessard.

Comment décrire toute la fierté et la joie qui retentissaient dans l'âme de toute l'assemblée réunie lorsque la petite chorale Routhier entonna le psaume d'entrée: "J'étais dans la joie". Précédé des enfants de choeur et des Chevaliers, notre évêque, Mgr Routhier, accompagné du curé, M. l'abbé W. Dubé, et des Pères M. A. Bugeaud, B. Frigon, J. Huguerre, Jean Marsan, L. Lafontaine, J. Campagna (vicaire), R. Prieur, G. Goyette, MM. les abbés Baril et Gould, fit le tour de l'église en bénissant les murs et les fondations. Puis au chant des litanies des saints, le cortège pénétra dans le nouveau temple et alors eut lieu la bénédiction des murs et du temple lui-même avec les prières et cérémonies d'usage. La procession défila ensuite aux accords vibrants du Ps. 135 entonné par la Petite Chorale Routhier et repris par toute la foule. Cette chorale était sous l'habile direction de Sr Marie-Jean-de-Rome, c.s.c.

Soulignons la présence de nombreuses religieuses de différentes congrégations dont spécialement Sr Marie des-Sept-Douleurs, assistante provin-

(suite à la page 4)

La semaine

Au Canada

Ottawa. — Les débats furent très vifs, voir même très bruyants à certains moments sur la Colline parlementaire. Il y eu d'abord le débat sur le drapeau, qui pourra difficilement se soustraire aux passions et qui sera sans doute long. Il fut retardé d'une semaine pour permettre à la Chambre de sanctionner la modification à la constitution qui autorisera le futur régime fédéral de retraite à protéger les veuves et les orphelins. Cette modification doit être rarifiée par le gouvernement britannique qui établit l'Acte de 1867.

Les débats devaient se cloturer vendredi dans une atmosphère orageuse lorsque l'ancien ministre de l'agriculture, M. Alvin Hamilton, refusa, à la demande du président de la Chambre, de se rétracter après avoir accusé le premier ministre de n'avoir pas dit toute la vérité concernant un film documentaire par la Société Radio-Canada concernant M. Pearson. Le président M. McNaughton nomma M. Hamilton et ce dernier du se retirer des Communes. M. Pearson par la suite à Radio-Canada de mettre en montre le film en question afin de dissiper les accusations voulant que le gouvernement ait exercé de la pression afin d'empêcher la Société de le montrer sur l'écran de la télévision. Les dirigeants de Radio-Canada se réuniront sous peu pour décider de cette question.

* * *

Ottawa. — Le rapport de la com-

(suite à la page 4)

Ordination Sacerdotale de M. l'abbé Raymond Guimond à l'église Notre-Dame, de Hinton

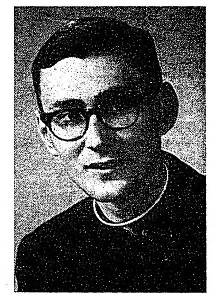
Samedi le 13 juin dernier, s'est déroulée, dans l'église Notre-Dame de Hinton, l'impressionnante cérémonie de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Raymond Guimond, fils de M. et Mme Pierre Guimond. C'est Son Exc. Mgr Anthony Jordan, o.m.i., archevêque coadjuteur, d'Edmonton, qui présida cette cérémonie; il était accompagné de M. l'abbé J. Adamyk et de M. l'abbé B. Magee.

Durant la cérémonie, le R.P. Malone, C.Ss.R., fit des commentaires fort intéressants sur les différents rites de l'ordination. Le nouveau prêtre était accompagné, durant la cérémonie, de son propre frère, M. l'abbé Arthé Guimond, venu directement de Rome où il suit actuellement des cours de spécialisation en théologie à l'une des universités pontificales.

Après la cérémonie, plus de deux cents invités, parents et amis de la famille Guimond, participèrent à un banquet servi à l'hôtel Athabasca Valley. Au cours de ce banquet des allocutions furent prononcées par le R.P. J. Malone, le R.P. Louis Collin, o.m.i., M. l'abbé Arthé Guimond, Me Guy Fontaine, d'Edmonton, le maire W. A. Switzer, de Hinton, M. Adrien Provencher, de Montréal, et S.E. Mgr Jordan. M. Léonard Rousseau, de Morinville, agissait comme maître de cérémonie. Après cette série d'allocutions le nouveau prêtre exprima avec un mélange d'émotions et d'humour ses sentiments de gratitude à l'égard de Dieu, de l'Eglise, de ses parents et de ses anciens maîtres.

Le lendemain, dimanche, M. l'abbé Raymond Guimond célébra sa première grand-messe solennelle à neuf heures et demie également à Hinton. Le sermon de circonstance fut prononcé par le frère du nouveau prêtre.

Au cours de l'après-midi, une réception organisée par les Chevaliers de Colomb et la Catholic Women's League de Hinton permit à un grand nombre de parents et d'amis de présenter leurs hommages à l'abbé Guimond. A cette occasion une bourse offerte par le CWL lui fut présentée par Mme Bernadette Levasseur et M. Yvon Guimond, autre frère du jeune prêtre, lui présenta un magnifique cadeau, don des Chevaliers de Colomb.



M. l'abbé Raymond Guimond

Durant ces semaines-ci, M. l'abbé Guimond prête main-forte au curé de la paroisse St-Patrick, d'Edmonton, après quoi il retournera dans sa famille pour un mois de congé. Son congé terminé, il se rendra à Windsor, Ont., pour suivre un cours de chant grégorien.

Neuvième enfant d'une famille de onze, M. l'abbé Raymond Guimond est né à Rimouski où il commença ses études classiques. Lorsque sa famille vint s'établir dans l'Ouest, il poursuivit son cours au Collège St-Boniface et il obtint son B.A. au Collège St-Jean d'Edmonton. Après sa philosophie, il fit une première année de théologie au Grand Séminaire de St-Boniface et ses trois autres années au Séminaire St-Joseph, d'Edmonton.

A M. l'abbé Raymond Guimond et à ses chers parents, "La Survivance" présente l'hommage de ses félicitations et des voeux de long et fructueux apostolat.



Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a signé, ces jours derniers, un document par lequel le Canada et la Hongrie s'engagent conjointement à entretenir des relations diplomatiques et à résoudre le problème des réclamations financières qui existe entre les deux pays. — M. Peter Mod, sous-ministre des Affaires étrangères a signé ce document au nom de la Hongrie.

Le Casse-tête chinois

par yves duval

(suite de la semaine dernière)

Notre ami s'était approché de la paroi de la cellule. Avec application, il la tapait du bout des doigts. Les petits coups secs alternaient avec des grattages de l'ongle, qui correspondaient respectivement aux brèves et aux longues de la première télégraphie sans fil. Puis il attendit.

De l'autre côté du mur, le captif à son tour envoyait maintenant la réponse.

—Epatant! traduisit Buster, dès que les tapotements eurent cessé. Bramberger a compris parfaitement mon message. Il dit que si son gardien lui rend visite, il fera l'impossible pour nous l'expédier ici!

Pendant ce temps l'inspecteur se tenait l'oreille collée à la porte du cachot. Busquement il se releva et fit un signe de la main.

—Il était temps! J'entends des pas qui descendent l'escalier. Oui! Quelqu'un marche au bout de la coursive...

—Allez-y, Vernon! souffla Buster. Faites du bruit, protestez... Il faut que nous fassions le plus de boucan possible.

Les deux hommes s'étaient mis à battre du poing contre la cloison. Ils hurlaient: A manger! A manger!...

—Avez-vous bientôt fini? clama de l'autre côté de la porte la voix rauque du gros Jim. Taissez-vous! C'est honteux!

—Non! répliqua Vernon. Ou alors a manger!

—A manger! Ne dirait-on pas... fit à nouveau la voix de Jim. Attendez, mes gaillards. Je vais vous apprendre à empêcher le professeur Bramberger de se reposer!

Déjà une clé tournait dans la serrure.

—Bravo! murmura très bas l'inspecteur. Ça marche. Il va entrer...

Webb avait empoigné un tabouret et, tout en continuant de vociférer, s'était collé contre le mur, à gauche de la porte d'acier.

Déjà celle-ci s'ouvrait et la massive carrure de Jim Bratt apparaissait sur le seuil.

—La ferme, bande d'abrutis!...

Le gangster n'eut pas le plaisir le prononcer un mot de plus. Le tabouret de bois, que Buster tenait levé des deux mains, s'était abattu sur le crâme de Jim. Le géant s'écroula sans connaissance entre les bras de l'inspecteur.

Au premier de ces messieurs..., annonça plaisamment Buster, en déposant son tabouret disloqué et en repoussant la porte du pied.

—Dis donc, mon vieux, quand tu t'y mets, tu ne fais pas les choses à moitié! constata Vernon.

—Vite! Enfonçons-lui un mouchoir dans la bouche et ficelons avec soin ce gros saucisson.

—Pour cette besogne confiez-vous à moi! supplia Forester. Je vous jure qu'elle sera bien faite.

La haine semblait avoir rendu des forces au vieil antiquaire, qui regardait à ses pieds son ancien tortionnaire avec la tendresse d'un tigre guettant sa proie.

—Allez-y, fit le policier. Mais promettez-moi de ne pas l'étrangler! Après le coup de chapeau qu'il vient d'encaisser, il en a déjà un bon bout de temps à revenir à lui.

—N'ayez crainte, murmura John. Bien que ce ne soit pas l'envie qui me manque.

Avec une étrange habileté, le petit homme noua ensemble deux des morceaux de corde récupérés. Non sans efforts, il retourna du pied le grand Jim, qui se trouva étendu sur le ventre, et se mit au travail. Vernon, en homme prudent, surveillait l'opération.

Soigneusement, John entrava dans les reins les poignets du colosse. Puis, avec le troisième lien — qui était le plus long — il lui lia les chevilles. Les deux jambes furent ensuite ramenées en arrière et attachées à la corde qui serrait les mains. Enfin, il bâillonna sa victime avec son grand mouchoir à carreaux.

Rendu aussi inoffensif qu'un agneau, le corps du tueur dessinait maintenant, sur le plancher de la cellule, comme un vaste arc de cercle sombre.

Satisfait, John Forester se releva et contempla son oeuvre.

—Si le mignon arrive jamais à se dégager tout seul, je veux bien passer à sa place sur la chaise électrique! conclut-il.

—Encore une sacrée veine qu'on soit tombé sur Jim! remarqua Vernon, occupé à fouiller la victime. Ce gaillard-là possède toujours au moins deux pétards sur lui. Regarde... C'est un véritable arsenal ambulant, que cet homme.

—Et ce qui est encore plus appréciable, ajouta Webb, ce sont les clés! Grâce à ce trousseau, nous allons pouvoir délivrer le professeur.

—Je comprends! Ça m'aurait fait de la peine de laisser le vieux entre leurs pattes. Armés chacun d'un des pistolets de Jim, nos deux amis se tournèrent vers Forester. Le gangster repentit avait assisté à la scène en tremblant.

—Qu'allez-vous faire maintenant? demanda-t-il, l'air angoissé.

—Si vous ne voulez pas vous laisser abattre comme un lapin, je vous conseille de nous suivre, fit Buster.

—Mourir pour mourir, c'est maintenant qu'il faut jouer notre dernière chance, ponctua Vernon.

—Avez-vous bien réfléchi? balbutia le vieux John en claquant des dents. Je ne suis pas fou, moi. Je veux savoir d'une façon précise où vous comptez aller...

—Libérer le professeur, puis nous emparer du navire! lança avec une belle crânerie Buster Webb.

13

LE RIRE JAUNE

Leur pistolet à la main, Webb et Vernon se glissèrent prudemment de leur cellule, suivis du vieux Forester.

Visiblement ce dernier n'était pas à la fête. Il tremblait de tous ses membres, mais il avait encore préféré partager le risque de ce coup d'audace, plutôt que de demeurer seul au fond de son cachot.

Par bonheur, la coursive était déserte. Buster essaya toutes les clés du trousseau. L'avant-dernière ouvrit enfin la cabine de Bramberger.

En voyant apparaître ses compagnons d'infortune ,un pâle sourire déridra le grave visage du savant.

—Vous avez donc réussi! J'avoue que je n'espérais guère vous revoir si rapidement.

—Professeur, fit Buster. nous avons décidé de jouer le tout pour le tout. Le gros Jim repose KO ici à côté. En admettant qu'il revienne à lui, il lui faudra plusieurs heures pour se débarrasser de ses liens.

—Nous devons nous rendre maître de ce bateau! continua Vernon. Dès que le jacht noir aura atteint la limite des eaux territoriales, nos dernières chances s'évanouiront!

John Forester s'était jeté sur les sandwiches qui traînaient sur un plateau et auxquels Bramberger n'avait pas eu le coeur de toucher. Il les dévoraient goulûment, bien que sa mâchoire inférieure le fit douloureusement souffrir.

—Maintenant que vous avez repris des forces, proposa l'inspecteur, allons-y!

—Je vous admire et je vous approuve, s'inquiéta le professeur. Mais il y a là-haut au moins une dizaine d'hommes. Est-il raisonnable de penser qu'on en viendra à bout?

—Bah! trancha Buster. La fortune sourit aux audacieux. Mieux vaut tenter une folie que de se laisser bêtement assassiner! Je marcherai en tête. Vernon, qui est lui aussi armé fermera la marche et protégera nos arrières.

—Si nous parvenons à prendre pied sur la dunette, fit l'inspecteur, nous contrôlerons pratiquement le sort du navire.

Lentement, à la file indienne, les quatre hommes s'avancèrent dans l'étroit couloir, vers le petit escalier menant sur le pont. Quand son visage en eut atteint le sommet, Buster risqua un coup d'oeil.

—Rien! souffla-t-il aux autres. Je n'aperçois sur la passerelle que le barreur à côté de l'officier de quart. Les autres canailles doivent être aux machines, ou allongés dans leur hamac, occupées à se reposer.

—C'est parfait, murmura Vernon, accroupissons-nous et longeons la lisse sur notre gauche... Comme a dit Danton: Du cran, et la partie est sauvée!

Courbé parque jusqu'au sol, Buster s'aventura sur le pont. Ce dernier paraissait désert. On n'entendait nul bruit, sinon le battement régulier des hélices et le sifflement de la brise dans les étais des mâtereaux.

Dans la dunette, les deux hommes de service semblaient absorbés à maintenir le cap.

—Ça à l'air de marcher, fit Webb en se retournant. Le tout est d'atteindre la rambade. On y sera momentanément à l'abri, hors de l'angle de vue des deux lascars. J'y vais. Si je réussis, que chacun me rejoigne à tour de rôle!

—O.K., souffla Vernon. On te suivra dès que tu seras parvenu à destination.

Accroupi jusqu'à frôler de ses genoux le pont, notre éclaireur se glissa bravement dans la nuit, son pistolet à la main.

Un instant il s'abrita derrière le manche d'aération, gagna de là un gros paquet de cordage, puis se jeta enfin contre la toile grise qui bordait le garde-fou du yacht.

Il venait de prouver qu'avec un peu de chance le trajet était réalisable.

Du bras, il fit signe à ses compagnons de se mettre en route à leur tour.

Quand tous furent à nouveau réunis, commença la lente progression le long de la rambade.

C'était là la partie la plus dangereuse à jouer. Maintenant ils avançaient, en effet, à découvert. Il suffisait d'un regard du pilote de leur côté pour déclancher l'alarme et faire tout échouer.

Arrivé à trois mètres de la dunette, Buster obliqua brusquement à droite, se redressa et ouvrit d'une violente poussée la poignée de la porte vitrée.

—Haut les pattes! Lâchez cette barre! ordonna le jeune homme.

Encore plus que son ton décidé, la menace des deux pistolets braqués sur eux fit comprendre aux marins qu'il ne s'agissait pas d'une plaisanterie. Les deux hommes s'exécutèrent en étouffant un juron.

—Professeur, fit Vernon, renversez le gouvernail et dirigez droit sur la côte. Quant à vous, Forester, fouillez un peu ces deux gaillards. Je me tromperais fort si vous ne trouviez sur eux quelque revolver qui nous viendrait bien à point pour compléter notre armement!

Au moyen d'une drisse à pavillon, Buster était déjà occupé à ficeler le barreur et le capitaine. Solidement garrottés, ils furent étendus dans le fond de la timonerie.

(à suivre)

Rôle joué par l'Armée canadienne lors du débarquement en Normandie le 6 juin 1944

Il y a 20 ans, un jour nuageux de juin, 14,000 soldats canadiens ont joué leurs vies lors de l'opération militaire la plus importante et la plus compliquée jamais lancée en temps de guerre.

Avec des troupes britanniques et américaines, les Canadiens furent transportés de l'autre côté de la Manche, sur l'estuaire de la Seine et dans les lignes de fortifications situées le long de la côte normande, qui composaient une partie du mur Atlantique.

Avant l'aube, les troupes débarquèrent, percèrent les premières défenses et prirent une solide tête de pont qu'ils considèrent pour résister aux contre-attaques. Derrière ces premières troupes on fit débarquer d'autres soldats et on accumula de l'équipement.

C'est le 6 juin 1944 qu'eut lieu la grande attaque alliée pour laquelle on utilisa 5,000 bateaux de tous genres. Au cours de cette journée, les Canadiens perdirent 1,000 hommes, dont 350 tués, c'est-à-dire moins de sept pour cent de leurs effectifs.

LA NORMANDIE:

Le lieu de l'invasion, une partie de la côte normande où il n'y avait aucun port important, prit les Allemands par surprise. Un pont préfabriqué fut remorqué à travers la Manche, puis assemblé pour permettre les déchargements en vue de la constitution du second front.

Le raid de Dieppe, en 1942, avait apporté sa leçon. L'invasion de 1944 fut précédée par un puissant bombardement de la côte, faisant suite aux moyens de même genre qui avaient, quelques semaines plus tôt, permis de détruire les voies d'accès qui auraient permis aux Allemands d'amener des renforts.

Plus de 70 navires de guerre bombardaient les positions allemandes, tandis que d'autres déversaient des missiles explosifs. De son côté, l'artillerie des péniches de débarquement couvrait les plages de son feu, tandis qu'on débarquait les chars.

Les avions allemands, menacés par les chasseurs alliés, étaient pratiquement immobilisés au sol.

A l'est, dans le secteur britannique-canadien, l'assaut fut donné par des troupes, dont des soldats de la 3e Division canadienne, réparties sur trois divisions de front. Les parachutistes avaient auparavant débarqué, la nuit, pour établir une série de positions à l'aile gauche, sur l'Orne.

L'ASSAUT:

Lors de l'assaut, quelques minutes avant huit heures du matin, la 3e Division canadienne était appuyée, sur sa gauche, par la 3e Division britannique, et à sa droite, par la 50e Division britannique.

Les Canadiens, avec leurs épaulettes bleues et leurs casques de combat, avaient été formés spécialement pour ouvrir le second front. Il s'étaient entraînés pendant un an, au cours d'opérations combinées, dans le sud de l'Angleterre, avaient subi une formation avancée en Ecosse, et fait des manoeuvres avec les équipages de la marine et de l'aviation appelés à envahir la Normandie avec eux.

L'objectif britanno-canadien, le jour de l'invasion, était de s'emparer d'une tête de pont d'environ 150 milles carrés limitée par l'embouchure de l'Orne, les villes de Caen et de Bayeux, et la ville côtière d'Arromanches. Le rôle des Canadiens consistait à combattre à travers les mines, les barbelés, les nids de mitrailleuse, les tranchées et les fortins, puis à prendre position de part et d'autre de la route Caen-Bayeux, en prenant, entre autres, le terrain d'aviation de Carpiquet.

LES CANADIENS:

Les Canadiens attaquèrent avec quatre bataillons d'infanterie sur un front de quatre milles, les villes de Saint-Aubin, Bernières, Courseulles et Craye-sur-Mer. Le Régiment North Shore du Nouveau-Brunswick débarqua à Saint-Aubin avec, à sa droite, à Bernières, les Queen's Rifles, de Toronto. A la droite de ces deux bataillons de la 8e Brigade se trouvaient deux bataillons de la 7e Brigade, les Regina Rifles qui attaquèrent Courseulles, et les Winnipeg Rifles qui se lancèrent contre Graye-sur-Mer. Une compagnie du Canadian Scottish Regiment, de Victoria, appuyait les Winnipeg Rifles.

Suivaient les bataillons de la 8e Brigade, tandis que le reste des Canadian Scottish suivait les troupes de Regina et de Winnipeg. Des chars appuyaient l'assaut.

La brigade de réserve de la division était la 9e, composée de troupes de l'Ontario et de Nouvelle-Ecosse. Les chars des Fusiliers de Sherbrooke les soutenaient.

Les plus durs combats eurent lieu à Bernières, protégée par un fort et autres dispositions de défense. et à Graye-sur-Mer. Mais avant la fin du jour, les villes étaient prises, et les troupes guerroyaient le long des routes, dans les bois, les prés, et au milieu des villages.

Cependant, les objectifs de la journée ne furent pas atteints. Les Canadiens parvinrent à 10 milles de la route Caen-Bayeux, avant la tombée de la nuit.

...LES ALLEMANDS:

Les Canadiens se heurtèrent aux troupes de la 716e Division d'infanterie allemande, derrière laquelle se trouvaient la 2e Division Panzer et la 12e Division Panzar SS. La plupart des chars de ces deux divisions se trouvaient à l'intérieur des terres, mais ils attaquèrent en moins de 24 heures les positions canadiennes.

Le haut commandement allemand ne pensait pas qu'il s'agissait de la véritable invasion et Hitler ne fut informé du débarquement qu'en fin de journée. Von Runstedt, commandant des armées allemandes à l'ouest, aurait, dit-on, demandé l'autorisation d'envoyer des réserves de blindés contre la tête de pont au début de la journée, mais il dut attendre presque toute la journée pour la recevoir.

Favorisée par ces retards, la 7e Brigade canadienne parvint le 7 juin à ses objectifs. Les Rifles de Winnipeg prirent position autour de Putot-en-Bessin, où ils subirent les contre-attaques incessantes des chars et de l'infanterie allemandes.

LA PERCEE:

Les Britanniques s'avancèrent au sud, autour de Bayeux, à la droite des Canadiens. Ils élargirent la tête de pont, mais n'atteignirent pas leurs objectifs, Caen et le terrain d'aviation de Carpignet. Mais la percée était suffisante pour abriter les 400,000 hommes et le matériel qui débarquèrent en moins de huit jours. A peu de temps de là, il y avait 1,000,000 d'hommes en Normandie.

Cependant les Allemands attaquaient les positions canadiennes, dans le secteur des Buissons, occupé par la 9e Brigade, et dans celui de Bretteville, pris par la 7e. Les Canadiens tinrent bon. Le 9 juillet, les Canadiens, soutenus par les 3e et 59e Divisions britanniques, prirent Caen.

Le 2e Corps d'armée canadien fut formé après la chute de Caen, et prit sous son commandement la 2e Division canadienne, qui avait fait le raid de Dieppe, la 2e Brigade blindée et la 3e Division. Cette dernière combattit pendant 56 jours avant d'être mise au repos.

William Stewart

Mes fautes... vos fautes... leurs fautes...

Discharge — démobilisation, licenciement

Draft — détachement (de troupes); contingent (de recrues)

Drill (la) — l'exercice

Drill-hall — salle d'exercice

Fatigue-dress — tenue de corvée

Field-dress — tenue de campagne

Full-dress — grande tenue

Furlough — congé

Headquarters — quartier général, poste de commandement état-major

Kit-bag — sac d'équipement, sac à trousseau

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne. — En vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

Précisions sur la messe dominicale

Rome. — Il y a quelques jours, une nouvelle disant que la messe dominicale pourra être dorénavant célébrée le samedi soit a fait croire que les fidèles pourraient partout assister le samedi à la messe, celle-ci valant comme messe de dimanche.

De source compétente, on déclare que cette nouvelle n'est pas complètement exacte. Une telle facilité n'est pas à considérer comme norme générale. Il y a quelque temps déjà, la congrégation du Concile a accordé aux évêques, qui en avaient fait la demande, la faculté d'avancer la messe dominicale. Il appartient aux évêques de juger en la matière. Pour pouvoir jouir de cette facilité, il faut des raisons valables. Comme on sait, cette facilité a été accordée aux fidèles vivant en Israël. Il y a des ordinaires italiens, suisses et argentins qui ont adressé des demandes de ce genre à la congrégation du Concile.

Depuis le dimanche 14 juin, le cardinal Micara, cardinal vicaire de Rome, a également accordé cette facilité à la Ville éternelle: elle concerne le dimanche et pas le samedi. Dorénavant — une nouveauté pour Rome — des messes pourront être dites le dimanche soir à huit heures dans la chapelle de la gare de Rome-Termini et dans six églises situées près des grandes artères qu'empruntent les automobilistes pour quitter la ville ou pour s'y rendre. Jusqu'à présent, il n'y avait des messes du soir qu'à six heures.

—Mieux vaut se surveiller bien portant que se soigner.

* * *

—Un air pur est plus utile qu'une bonne nourriture.

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: GA 2-0388; Imprimerie: GA 2-4702
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoie postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI LE 24 JUIN 1964

La Bible vous parle

Le charme d'un homme, c'est sa bonté, on aime mieux un pauvre qu'un menteur.
(Prov. 19, 22)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Chronique du photographe

Rapprochez-vous, prenez des gros plans

Les meilleures photos d'enfants sont souvent celles prises dans des circonstances où les parents ne s'attendaient pas le moins du monde à prendre un instantané exceptionnel. En regardant des photos de ce genre, qu'il s'agisse de votre fils en train de faire une expérience scientifique ou se livrant tout simplement à son passe-temps favori, on serait parfois tenté de croire qu'il s'agit de l'oeuvre d'un photographe de métier, spécialisé dans les photos d'enfants au travail et au jeu.

Mais ce n'est pas le cas. On obtient généralement de belles photos d'enfants si l'on passe beaucoup de temps avec eux. Pour la plupart des parents, cela est non seulement facile, mais inévitable.

Pour pouvoir profiter de ces magnifiques occasions, ayez toujours votre camera au bon endroit, au bon moment. Cela vous permettra de profiter de ces situations qui jusqu'à présent vous faisaient peut-être soupirer: "Si j'avais eu ma camera, quelle belle photo j'aurais pu prendre"!

Quand les enfants sont complètement absorbés par leurs activités, approchez-vous aussi près que possible sans pour cela amputer la photo d'une bonne partie de son intérêt. Disons, par exemple, que la photo a pour motif principal le visage de l'enfant. Il peut respirer le parfum d'une fleur, faire des bulles de savon, ou réagir très expressivement à la saveur d'un aliment inconnu. Votre camera doit être aussi près du sujet que posscible pour obtenir une photo nette. Avec une camera à foyer fixe, cette distance est d'environ six pieds, mais glissez sur l'objectif un accessoire pour photos de près, peu coûteux et vous pourrez vous approcher jusqu'à 3½ pieds.

Quand la photo exige que vous preniez l'enfant tout entier pour capter ce qu'il est en train de faire, reculez-vous de façon à le voir entièrement dans le viseur. Si votre petit modèle risque de changer de position, reculez encore d'un ou deux pieds pour vous constituez une zone de sécurité.

Certains instantanés d'enfants sont pris de près et très nets, et pourtant ils laissent encore à désirer. Quand vous prenez des photos d'enfants, assurez-vous de tenir la camera au niveau de vos petits sujets, même si cela vous oblige à une gymnastique compliquée.

—Le monde appartient aux patients.

* * *

—Patience vient à bout de tout.

* * *

—Tout vient à point, à qui sait attendre.

Mme D. W. McGibbon, présidente nationale de l'Independant Order of Daughters of Empire, au cours d'un récent séjour à Montréal, a pris le temps nécessaire pour examiner un modèle du nouveau drapeau canadien proposé actuellement en Chambre. Ce modèle est exposé dans la vitrine principale du journal Montreal Star.

Les publications fédérales que l'on peut se procurer chez l'Imprimeur de la Reine à Ottawa

On ne peut vraiment pas imaginer la variété des publications que le gouvernement canadien met à la disposition de tous les citoyens et chaque jour la liste s'allonge davantage.

Il faut vraiment pour s'en rendre compte parcourir chaque mois le catalogue publié ou encore feuilleter le catalogue annuel qui comporte de 500 à 600 pages de texte serré.

Malheureusement la plus grande partie de la population continue d'ignorer les vastes ressources de ces publications malgré les efforts faits pour les rendre de plus en plus accessibles à la majorité des Canadiens.

Pendant longtemps, en effet, il était difficile de se procurer l'un ou l'autre de ces documents. Il fallait écrire à l'Imprimeur de la Reine pour connaître le titre exact et le prix (plusieurs documents sont gratuits), ouvrir un compte de dépôt ou expédier avec sa commande un mandat poste ou un chèque visé, etc.

Et on risquait toujours de ne pas recevoir exactement la publication secherchée. Retourner une publication était encore plus compliqué.

Aujourd'hui, non seulement les listes quotidiennes mais les catalogues mensuels et annuels donnent une foule de détails sur le contenu des diverses publications et on peut s'y abonner.

Par ailleurs, l'Imprimeur de la Reine a ouvert des librairies de détail à Ottawa, à Toronto et à Montréal où on peut examiner à loisir non seulement les publications fédérales, mais les publications des grands organismes internationaux distribuées par lui au Canada, entre autres celles de l'UNESCO et celles de OCDE.

Dans d'autres villes, des libraires indépendants offrent à leur clientèle un choix de publications fédérales destinées plus spécialement au grand public.

On trouve même dans les kiosques à journaux certaines publications encore plus populaires comme par exemple les programmes d'exercices physiques de l'Aviation royale du Canada qui sont le plus grand succès de librairie de l'Imprimeur de la Reine non seulement au Canada, mais aux Etats-Unis et dans quelques autres pays.

L'Imprimeur de la Reine fait encore plus pour mettre le public en contact avec sa production. Il annonce dans les journaux et les revues, il publie et distribue en grande quantité des listes d'ouvrages choisis, il participe à des expositions, etc.

Mais malgré tout, on ignore encore la plus grande partie de ses publications.

Evidemment pendant un certain temps, la population canadienne de langue française avait énormément de difficultés à obtenir dans sa langue les publications fédérales, mais depuis quelques années, à la suite de campagnes vigoureuses de la part de certains groupements, l'Imprimeur de la Reine a pris les dispositions pour fournir aux nôtres de plus en plus de publications françaises ou bilingues.

En dépit d'énormément de difficultés et malgré souvent une demande fort réduite de la part des Canadiens de langue française, l'Imprimeur de la Reine fait des efforts louables pour non seulement fournir des publications en langue française mais pour qu'elles paraissent simultanément en français et en anglais.

C'était déjà la règle pour tous les documents officiels du Parlement: textes de loi, journaux des débats, des Communes et du Sénat, etc. C'est maintenant la pratique pour les rapports des commissions royales et dans plusieurs autres cas.

Au hazard des cataloques récents voici quelques exemples de la variété rencontrée:

PUBLICATION DU RECENSEMENT DU CANADA DE 1961:

Les publications du recensement sont si nombreuses qu'il existe pour elles un catalogue spécial qu'on peut obtenir chez l'Imprimeur de la Reine.

Tous connaissent sans doute la valeur des données du recensement quand il s'agit par exemple de l'étude des marchés.

On peut se procurer facilement sous forme de fascicules à des coûts minimes tout ce dont on a besoin dans ce domaine: données sur la population, l'habitation, la main-d'oeuvre, l'agriculture, le commerce, etc.

Ces données existent non seulement pour le Canada en général, mais pour les provinces, les divers districts électoraux ,les comtés, les cités, villes et municipalités et même pour les secteurs de recensement.

Celui qui est intéressé au commerce de l'alimentation, par exemple, pourra connaître la grandeur des familles, l'âge de la population, les revenus moyens, etc., qui le guideront dans la localisation de ses établissements et sur la variété des produits qu'il devra stocker.

L'entrepreneur en construction pourra facilement déceler au moyen des publications du recensement des zones où les besoins en habitations nouvelles sont les plus propices à son entreprise, etc., etc.

RAPPORTS ANNUELS DES MINISTERES:

Les rapports annuels des divers ministères fédéraux et des autres organismes: entreprises de la Couronne, commissions, etc., renferment également une foule de renseignements particulièrement importants pour la poursuite d'une activité économique dans un secteur.

Ces rapports contiennent généralement des revues de la situation particulièrement bien faites et souvent de la liste des principaux fonctionnaires avec qui on peut avoir à communiquer.

RELATIONS FEDERALES-PROVINCIALES

Sur le sujet des relations fédérales provinciales, les publications fédérales sont abondantes. Une publication récente donne par exemple tous les détails sur les fameux programmes conjoints qui font tant parler depuis quelque temps.

INVESTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES:

Chaque année le ministère du Commerce publie une analyse des investissements publics et privés prévues pour l'année en cours. C'est, par exemple, de ce document que s'est inspiré récemment l'éditorialiste de "Commerce" pour comparer la situation du Québec et de l'Ontario.

On aurait pu à l'aide du même document comparer Montréal à Toronto, où les secteurs manufacturiers entre eux, ou encore constater dans quelle catégorie d'entreprises les investissements étaient les plus actifs depuis 4 ou 5 ans.

CIVISME:

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration publie chaque année pour les Néo-canadiens une série de document qui pourraient être fort utiles à des Canadiens de vieille souche.

Par exemple, "l'aide-mémoire du futur citoyen" en moins de 100 pages fort bien présentées et illustrées donne sur l'histoire, la population, son mode de vie, le pays, ses ressources et ses industries des renseignements qu'on pourrait difficilement trouver ailleurs aussi facilement et qu'en général nous ignorons ou nous avons oubliés.

On y trouve un chapitre sur le mode d'administration du gouvernement, un autre sur les droits et devoirs des citoyens . . .

LES CARRIERES

On retrouve dans les publications fédérales une série de plus de 40 monographies sur les professions et les métiers du Canada.

Même certains services d'orientation scolaire ignorent l'existence de cette magnifique série que les pères de familles et les grands enfants auraient profit à consulter.

D'autres publications s'adressent aux diplômés universitaires.

Par exemple, chaque année, la division des emplois administratifs et professionnels du Service National de placement prépare une brochure intitulée "Offre et demande des diplômés d'universités".

On y retrouve entre autres choses, les salaires initiaux prévus par mois dans une trentaine de professions selon le degré universitaire obtenu.

Cette brochure peut tout aussi bien servir à l'employeur pour le guider dans ses pourparlers avec un diplômé dans une discipline donnée. Il pourra savoir, par exemple, si les diplômés sont abondants ou non, si la demande est forte, si les salaires sont à la hausse, etc.

LES SPORTS ET LES LOISIRS:

Les publications fédérales mettent à la disposition du grand public une série considérable de petites brochures sur la pratique des divers sports et sur l'athlétisme au Canada.

Ces documents destinés d'abord aux membres de notre aviation militaire sont de petits chefs-d'oeuvre.

On trouve également des documents sur l'organisation bénévole des loisirs, la construction de piscines communautaires, le théâtre et combien d'autres manifestations d'ordre culturel et récréatif.

LE FOLKLORE:

Les publications fédérales sur le folklore canadien, la petite histoire, les us et coutumes des habitants de certaines régions, la langue et le vocabulaire se lisent comme de véritables romans.

On retrouve même grâce à Ottawa des chansons et des mélodies oubliées même au Canada français.

L'ADMINISTRATION:

Le service de l'administration du fonctionnarisme fédéral peut servir à toutes les entreprises grâce aux publications fédérales qui publient certaines des études faites pour le compte du gouvernement.

On trouve dans ce domaine des documents extraordinaires sur le classement des documents, l'aménagement des bureaux, la copie et la transcription des documents, les formules et les contrôles.

BREF:

On pourrait allonger sans limite la liste de ces exemples sans pouvoir vraiment aller au-delà du dessus du panier.

Il faut vraiment voir pour croire.

A la première occasion, visitez la librairie de l'Imprimeur de la Reine la plus rapprochée, ça en vaut la peine.

Si c'est impossible, abonnez-vous aux catalogues.

La Revue "Commerce"

De Gaulle va effectuer un pèlerinage sur les lieux de ses faits d'armes de 1940

Paris. — En parcourant les routes de Picardie le général de Gaulle va effectuer en quelque sorte un pèlerinage sur les lieux mêmes de ses faits d'armes pendant la bataille de France, en mai 1940.

Dans ses "Mémoires de guerre", le général de Gaulle évoque les combats dans lesquels il fut engagé et fuit le récit des contre-attaques qu'il déclencha à la tête de ses blindés, d'abord au nord de Laon, puis au sud d'Abbeville.

Le 10 mai, l'armée allemande se rue vers l'ouest, après la percée de Sedan. Le 11, le colonel de Gaulle est appelé au commandement de la 4e division cuirassée.

Le 15, il reçoit du GQG sa mission: établir un front défensif sur l'Aisne et sur l'Ailette pour barrer la route de Paris.

De Gaulle file sur Laon, qu'il retrouvera 24 ans plus tard. De ses reconnaissances, il retire l'impression que les forces allemandes, débouchant des Ardennes, *marchent non pas vers* le sud, mais vers l'ouest, pour gagner St-Quentin, se couvrant à gauche par des flancs au sud de la Serre. Au cours des reconnaissances, le colonel de Gaulle assiste au défilé des lamentables convois de réfugiés et de militaires désarmés que l'ennemi n'a pas même "pris le temps de faire prisonniers".

De Gaulle décide d'attaquer avec les forces qui lui sont parvenues quelles qu'elles soient. Son plan: avancer d'une vingtaine de kilomètres vers le Nord-est et atteindre sur la Serre Montcornet, noeud de routes vers Saint-Quentin, Laon et Reims.

A l'aube du 17 mai, il lance en avant ses trois bataillons de chars. Il culbute les éléments ennemis qui déjà envahissent le terrain. Les chars français atteignent leur objectif: Montcornet — où le général s'arrêtera.

La nuit venue, le colonel de Gaulle place au contact de l'ennemi le 10e Cuirassiers — un régiment de reconnaissance qui vient de le rejoindre — et ramène vers Chivres, sur la route de Laon, les chars et les chasseurs. Il y a sur le terrain plusieurs centaines d'Allemands tués et nombre de camions ennemi brûlés. Les Français, qui n'ont pas perdu 200 hommes, ont fait 130 prisonniers.

Le 19 mai, la 4e division cuirassée agit encore efficacement au nord de Laon. Mais au début de l'après-midi le général Georges, commandant en chef sur le front nord-est, envoie l'ordre de ne pas poursuivre l'action. La division doit être employée à d'autres tâches. Elle devra attaquer l'adversaire qui a installé au sud d'Abbeville une tête de pont solidement tenue sur la rive gauche de la Somme.

Par Fismes, Soissons, Villers-Cotterets, Compiègne, Montdidier, Beauvais, la 4e DC parcourt 180 kilomètres en cinq jours. C'est au total 140 chars qui vont donner l'assaut au front sud de la tête de pont d'Abbeville. L'attaque est déclenchée le 27 au soir. A la nuit tombée, le premier objectif est teint. Dans Huppy, s'est rendu ce qui reste du bataillon allemand qui l'occupait. Avant l'aurore, nouveau bond en avant, le but étant le mont Caubert. Pendant deux jours, la bataille fait rage.

Le 30 mai, la 51e division écossaise vient relever la 4e DC du colonel de Gaulle. La tête de pont allemande a alors été réduite des trois quarts. Les pertes sont lourdes de part et d'autre, mais les troupes françaises ont fait 500 prisonniers qui s'ajoutent à ceux de Montcornet.

Vient de paraître

"Prisonnier à l'Oflag 79"

par le Major Pierre Vallée

Il y a vingt ans (le 6 juin 1944) le Major Pierre Vallée débarquait à Bernières-sur-Mer, en France, avec le Régiment de la Chaudière, pour combattre l'ennemi. Il est battu avec courage en France et en Allemagne et fut finalement fait prisonnier.

Dans le volume qu'il vient de publier aux Editions le l'Homme à l'occasion de ce vingtième anniversaire, le Major Vallée raconte ce qu'il a vécu durant cette période et narre avec précision les aventures de ses anciens compagnons d'armes, leurs soucis, leurs distractions et leurs espoirs d'antan. Les récits traitant de la dernière guerre mondiale sont fort nombreux. Il manquait pourtant un ouvrage écrit par un militaire canadien, un ouvrage qui témoigne du courage des nôtres, un ouvrage qui ne répand pas la haine mais nous fait revivre les souffrances des nôtres et nous fait mieux apprécier la liberté d'aujourd'hui. "Prisonnier à l'oflag 79" recrée magistralement l'atmosphère du dernier conflit mondial. C'est une histoire vécue, prenante et émouvante que raconte le Major Pierre Vallée. Son écrit permettra de mieux comprendre les anciens combattants qui, à cause de leur passé sont aujourd'hui, comme le dit l'auteur: "des hommes différents de ceux qu'on appelle communément des hommes libres". L'auteur est titulaire des décorations suivantes: Canadian Decoration, Etoile 1939-45, Etoile France-Allemagne, Defence of England, Médaille de la Défense, Médaille canadienne du volontaire avec agrafe, et Efficiency Medal.

"Prisonnier à l'oflag 79" a été préfacé par Paul Martin, sous-ministre adjoint de la Défense Nationale. C'est un récit émouvant plein de suspense, que l'on lira comme un roman. Il est en vente à la Librairie SCHOLA, 11540 avenue Jasper, Edmonton.

La foi de nos jeunes

par Camille Dozois, ptre

Nous reprendrons la publication de cette chronique en septembre prochain.

DONNELLY

VA ET VIENT:

La semaine dernière notre curé a suivi la retraite des prêtres séculiers, à McLennan.

M. et Mme Charles Léveillée, de Sioux Look Out, Ont., sont venus encore cette année visiter leur nombreuse parenté.

NOS MALADES:

Notre curé est à Edmonton pour consultations médicales.

Mme Pierre Lapointe a subi une intervention chirurgicale.

MM. Arthur Thibault et Laurier Maisonneuve ont eu chacun un pénible accident qui les a forcés à faire un séjour à l'hôpital.

Nous souhaitons à tous un complet rétablissement.

MARIAGE MAISONNEUVE-GUINDON:

C'est le 6 juin dernier, que M. l'abbé M. Baril bénissait l'union de Cécile et d'Henri dans l'église du Sacré-Coeur de Donnelly. Toute radieuse dans sa blanche toilette la fiancée, qui est la fille de M. et Mme Lucien Maisonneuve (Irène Gauthier), entra au bras de son père. Sa soeur jumelle Lucille était demoiselle d'honneur accompagnée par M. Paul Henley, de Girouxville. Le fiancé, fils de M. et Mme Gérard Guindon (Jeannette Beaudoin), de Falher, avait son père pour témoin. Pendant la cérémonie religieuse, au son de l'orgue, qu'une religieuse de Ste-Croix faisait vibrer, de beaux chants furent rendus par Mmes L.-P. Moquin, Marcel Lorain et M. Laurier Maisonneuve. Nombreuse était l'assistance.

Un délicieux banquet, préparé sous l'habile direction de Mme Marcel Garant dans un décor enchanteur, réunit cent cinquante invités à la salle municipale. La soirée se prolongea jusqu'à minuit. Aux nouveaux époux, qui font leur foyer à Falher, nous disons: "soyez heureux"!

BONNYVILLE

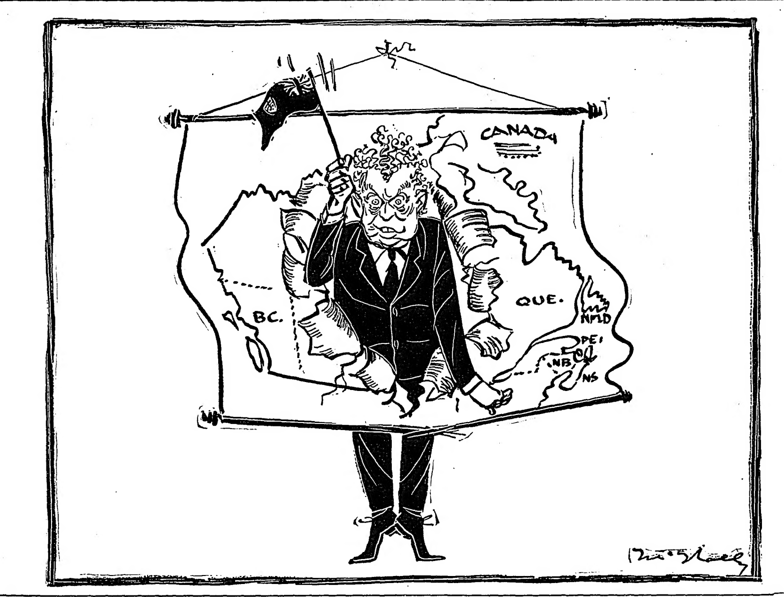
Les élèves choisis pour le Voyage au Québec sont tous du grade 11 et non pas du grade 10, tel que publié.

Il y aura un congrès annuel diocésain des Dames de Ste-Anne, le 23 juillet, à St-Edouard. Celles qui désirent y prendre part sont priées de donner leurs noms assez à l'avance à Mme Philippe Lafrance, de Bonnyville.

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital St-Louis auront leur réunion annuelle le 22 juin au chalet de Mme Vallée — ancien chalet du Dr Ayotte.

La famille Rouleau, de Montréal, viendra, le 13 juillet, donner un concert. Les billets sont en vente au presbytère et chez Mme Blanche Généreux. Le prix d'entrée est de $1.00 pour les adultes de .50 pour les étudiants.

Le Frère Grenier, de St-Albert, est maintenant attaché à la paroisse. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.



VIMY

M. et Mme Léonard Blanchette sont les heureux parents d'un petit garçon Vincent, née le 11 mai.

M. Amédée Gagnée a fait un voyage à Clearwater où il a visité M. et Mme Magneusem.

Le 17 juin, a eu lieu, à la salle paroissiale, la convention des commissaires d'écoles de la division de Westlock. Trente personnes étaient présentes. Un banquet a été servi par les dames du CWL. Ce fut une journée très intéressante.

M .et Mme Albreda Fortier, Mme Aimé Fortier, M. et Mme Wilfrid Provinçal ont assisté à la belle fête de M. et Mme Léon Riopel, de Morinville, qui ont célébré leur 35e anniversaire de mariage.

Le 20 juin, eut lieu l'ouverture de la nouvelle municipalité de Westlock. Mme Jos Dusseaut a eu l'honneur de couper le ruban. M. et Mme R. Krauskopf — Françoise Dusseaut —, M. Jean Dussaut, M. et Mme Albreda Fortier, William Provinçal assistaient à cette cérémonie.

Une belle soirée de graduation eut lieu dans le gymnase de l'école. Les gradués sont: Mlles Paulette Dusseaut, Irène Fagnan, Denise Sabourin, Esther Garneau, Madeleine et Lucienne Landry, Irène Gagnée, Yvonne Ringuette, Paulette St-Louis, Rose Daoust, Pauline Boucher, Fleurette Valcourt; MM. Marcel Sabourin et Victor Zadunyski. Tous étaient enchantés de cette belle soirée.

M. l'abbé A. Ricard, notre curé, est de retour parmi nous après deux mois et demi d'absence. A cette occasion, un souper fut préparé par les dames du CWL auquel assistait Mgr Rooney, de Westlock, M. l'abbé Alfred Houle, de Legal, le R.P. L. Morissette, de Swan Hills, le R.P. Desgagné, c.f.s.r., de Morinville, le R.P. Gerrin, de Dapp, M. et Mme Hector Ricard, M. et Mme Henri Ricard, M. et.Mme Edmond Ricard, les syndics et leurs épouses: M. et Mme Léonard Blanchette, M. et Mme Henri Bernard, M. et Mme Roland Séguin.

Après le souper, il se sont rendus à la salle pour une soirée donnée à l'occasion de son 25e anniversaire de sacerdoce. La salle était décorée pour l'occasion. La soirée se déroula comme suit: Choeur "Notre-Dame du Canada"; accordéon par Marie Blanchette; "Blessed Be the Day", par Mme Emile Bernard, "Hhythem Band" par les élèves des grades 1 et 2; "L'hirondelle" par Maurice Provinçal; chant par les élèves des grades 2 et 3; "Le mensonge de ma grammaire" par Louise Landry; "Le soleil se lève sur la montagne" par Denise et Paulette Sabourin; chant par les élèves des grades 3 et 4; "Home on the Range" par Laurier Fortier et Paul Provinçal; "Long Long Age" par Maurice Parrent; "Lady of Fatima" par Mme Emile Bernard et Mme Joseph Bilodeau; piano, par Mlle Micheline Montpetit; "Anatole et Manda" et "Tu danses bien Madeleine" par Jean Provincial et Lorraine Bilodeau; "My best to You" par M. Paul-Emile Huot; chant par les élèves des grades 5 et 6; "As-tu vu le printemps" par Mme Jos Bilodeau; "A prayer on Sunday Night" par Maurice Parrent et Laurier Fortier; l'orchestre Kramps; "Hel" par Maurice Provinçal; choeur, "Célébrons le Seigneur" et "God save the Queen".

M. et Mme Philip Fagnan ont été à Edmonton chez M. et Mme Ludovic Pelletier pour la fête des Pères.

Ste-Anne de Falher . . .

(Suite de la page 1)

ciale de la Congrégation Ste-Croix; Sr Marie-Florian, c.s.c., économe provinciale; Sr M.-Jeanne-Louise, c.s.c., directrice des études; Sr M.-Clothilda, d'Edmonton.

A quatre heures, Son Excellence célébra le Saint Sacrifice de la messe, fit l'homélie et parla longuement aux fidèles dans les deux langues. Le célébrant était assisté de M. l'abbé W. Dubé et du R.P. Bugeaud, o.m.i. La Petite Chorale Routhier entonna plusieurs psaumes au cours de la messe et la foule dirigée par le R.P. R. Prieur, participa aux chants et aux prières liturgiques.

Un délicieux banquet, préparé par les Dames de Ste-Anne, groupa tous nos invités et plusieurs paroissiens. M. Paul Sicotte, maître de cérémonie, sut bien remercier ces dames généreuses et dévouées au service de la paroisse.

Comment parachever une telle journée? Rien de mieux qu'une soirée de chants ardents et purs. C'est ainsi que plusieurs centaines de personnes se rendirent au gymnase pour un splendide concert donné par les élèves de l'Ecole Routhier.

Après le mot de bienvenue du Père Goyette, principal de l'école, les rideaux s'ouvrirent pour l'opéra: "La Madone de Venise". Cette pièce de résistance fut grandement appréciée par la foule. Les rôles principaux étaient rendus par Lise Maisonneuve, Christiane Lavoie et Berthe Hébert. C'est M. Paul Sicotte qui remercia les élèves et leur directrice, Sr Jean-de-Rome, pour ce magnifique morceau interprété avec tout l'art et le fini que nous lui connaissons.

Au tour de la Petite Chorale Routhier à nous égayer de ses chants. Ces petites filles de 9 à 12 ans, dans leurs jolies robes roses, nous interprétèrent: "L'enfant des Prairies", "La petite Dactylo", "Une maman", "O, mon papa". Elles étaient sous la direction de Sr Jean-de-Rome. Au piano d'accompagnement, le P. Guy Goyette. La foule applaudit vivement quand la grande chorale mixte de l'école Routhier nous fit entendre quelques extraits d'"Oklahoma". Le Père Guy Goyette dirigeait la chorale tandis que Sr Jean accompagnait au piano. Aux rappels vibrants de la foule, la chorale nous revint, cette fois, avec "Marin".

M. Michel Martel, maire de Falher, dans un bref discours exprima son appréciation et sa reconnaissance envers les organisateurs de ce concert. Quelle joie ensuite de voir apparaître sur la scène les Semeuse de Joie qui surent nous faire passer quelques agréables moments. Leur répertoire se lisait comme suit: "Ave Maria", "Chante à pleine voix", "Gazouillis d'oiseaux", "La barque de Pierre", "Semeuses de Joie".

M. l'abbé Dubé, en des termes très chaleureux, apporta ses remerciements et son appréciation pour les personnes qui s'étaient généreusement dévouées au succès des fêtes de la journée. Pour clôturer, toutes les chorales, dans un même choeur nous rendirent "Barcarolle".

A S.S. Mgr Routhier revint le mot de la fin; il en profita pour souligner l'importance de la vie paroissiale et mentionna combien il avait apprécié le chant et la musique de la soirée "s'il y a de la musique et du chant au ciel, nous en avons certainement eu un avant-goût ce soir".

MARIE-REINE

BAPTEME:

Marie-France-Dominique, enfant de M. et Mme Albini Tremblay — Françoise Perneault —, née à l'hôpital de Peace River le 5 juin et baptisée le 13 juin par le R.P. Huguerre, o.m.i. Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Tremblay, oncle et tante. Félicitations à ces heureux parents.

Soeur Ste-Elisabeth nous a quittés le 31 mai, elle était accompagnée jusqu'à Edmonton par Sr St-Siméon, supérieure.

Merci pour les bons services au couvent et à nous tous.

Le dimanche 26 juillet, sera jour du grand pique-nique de Marie-Reine. Vous êtes tous cordialement invités à venir vous amuser avec nous. Nous en reparlerons plus tard.

HIGH PRAIRIE

(HOPITAL)

Dimanche soir le 14, après la messe de 4h., salut et souper à 5h.30 pour célébrer par un banquet, les 25 ans de profession religieuse des SS. Angela et Agnes, de la Providence; il y eut un film en leur honneur: "Pacem in Terris", et une grand-messe fut chantée à leurs intentions le 17 juin. Nos souhaits: Ad multos annos.

Dimanche le 21, notre aumônier dit sa messe de 8h.30 aux intentions et pour le repos de l'âme du R.P. Emile Breton, o.m.i., décédé subitement le 17 juin au matin; notre chapelain donne trois homélies aux messes de 8h.30 10h. et 4h.

Nous ont quittés: Mme Louise Raby, de Donnelly, et M. Alphonse Roy, de Pleasant View Lodge, ainsi que Jacques Garand, de Falher.

Sont encore avec nous: Mme Germaine Labbé, de Falher, et Louise Prodantuk (née Fortier), de High Prairie; M. Raoul Leclaire, de High Prairie.

Jean-Sé-Pu

Un Canadien secrétaire-adjoint de l'O.T.AN.

Paris. — Le Conseil de l'Atlantique nord a annoncé la nomination de M. James A. Roberts au poste de secrétaire général adjoint de l'OTAN.

Il sera l'adjoint de M. Manlio Brosio, Italie, qui succède M. Durk U. Stikker aux fonctions de secrétaire général de l'OTAN le 1er août.

M. Roberts, qui est actuellement ministre adjoint du Commerce du Canada, prendre possession de ses fonctions le 1er septembre. Il remplacera M. Don Guido Colonna di Taliano, d'Italie' qui a démissionné pour assumer d'autres fonctions.

Les loteries

Toronto. — L'organe officiel de l'Eglise unie du Canada déclare que plusieurs libéraux de l'Ontario continueront à voter progressiste-conservateur "plutôt que d'appuyer un parti qui favorise les loteries pour les hôpitaux". Un éditorial paru dans l'édition de juin de l'"Observer" prétend que l'adoption à l'unanimité d'une proposition en faveur des loteries au profit des hôpitaux, lors d'une réunion libérale à Toronto, le mois dernier, était un exemple "d'ineptie, de stupidité politique et de sottise économique".

La semaine

Au Canada

(Suite de la page 1)

mission royale Hall sur les services de santé au Canada est présenté aux Communes et le premier ministre le décrit comme étant l'un des plus importants documents publiés depuis plusieurs années. Ce rapport propose un plan de soins médicaux préuayés pour tous les canadiens, des soins dentaires gratuits pour tous les enfants et des ordonnances de médecins pratiquement gratuites. Les recommandations du rapport s'étendent également aux narcomanes et aux alcooliques. M. Pearson dit que son gouvernement approfondira ces nombreuses recommandations avant de songer à convoquer une conférence fédérale provinciale à leur sujet tel que proposée dans le rapport. De leur côté les membres de l'Exécutif de l'Association- médicale du Canada disent qu'à la longue le plan médical proposé va délabrer les soins médicaux.

* * *

Ottawa. — Le ministre de la défense national l'hon. Paul Hellyer, rentre au Canada après une visite à Chypre, en Egypte et en Europe. A Chypre il annonce aux membres du contingent canadien aux services de la force international de paix des Nation-Unies, qu'ils seront relevés de leurs fonctions à tour de rôle à tous les six mois, de retour à la Chambre M. Hellyer dit que la suggestion voulant que les termes de référence de la force internationale de paix des Nations-Unies à Chypre soient élargie, n'avait pas été la sienne.

* * *

Québec. — La province française est paralysée par plusieurs arrêts de travail. A Montréal, les débardeurs font la grève pour protester contre le régime de retraite auquel ils sont soumis par les administrateurs de leur caisse, puis décident de retourner au travail, mais promettent d'interrompre leur travail en août si cette question n'est pas réglée d'ici là. Il y eut ensuite la grève des employés du magasins à rayons Dupuis Frères, puis la grève des typographes du quotidien la Presse, puis les ouvriers à la United Aircraft menacent d'arrêter de travailler puis enfin les infirmières de Montréal accepte un contrat de travail pour éviter une grève dans onze hopitaux.

* * *

Québec. — La commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme termine ses séances non-officielles en la Vieille Citadelle après avoir siégé en 23 différentes villes canadiennes. Sa dernière assemblée publique à Québec fut des plus tumultueuses lorsque l'élément séparatistes monopilsa ce colloque. Par la suite M. André Laurendeau qu'un parti politique s'était emparé de la réunion, ajoutant qu'aucun parti n'absorbe à lui seul toute la pensée politique du Québec.

* * *

Lethbridge. — Le premier ministre de l'Alberta M. E. Manning dit que l'on permettra aux indiens qui touchent le traité de voter aux prochaines élections provinciales s'ils manifestent suffisament d'intérêt. Un porte-parole de la réserve indienne des Peiguan dit qu'un sondage d'opinions révéla que 91 p. c. des membres de cette réserves étaient en faveur du droit de suffrage provincial.

* * *

Ottawa. — Le ministre de l'immigration et de la citoyenneté, M. René Tremblay, laisse savoir qu'un commissaire sera chargé de mener une enquête sur toutes les accusations portées contre son ministère depuis deux semaines.

—Pourvu qu'on vive, il y a remède à tout.

* * *

—Pour bien manger, il faut jeûner.

Assurance santé . . .

(suite de la page 8)

plusieurs écoles de médecine actuelles soient augmentées à leur pleine capacité mais aussi que de nouvelles écoles soient établies à l'université de Sherbrooke, à l'université McMaster de Hamilton, à l'université d'Alberta à Calgary et à l'université Victoria, de même que vers les années 1970, on établisse une école de médecine de langue française à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

La commission recommande que des sommes de fonds d'expansion des installations de santé soient accordées pour payer la moitié du coût de construction de ces nouvelles écoles de médecine.

L'université de Sherbrooke devrait, selon le rapport, ouvrir son école de médecine en 1967, McMaster pour 1968, Calgary pour 1971, Victoria pour 1973 et Moncton pour le milieu de 1970.

Le rapport recommande la même aide financière pour rénover et agrandir les écoles d'art dentaire des universités Dalhousie, du Manitoba, McGill, d'Alberta et de Montréal.

Cinq nouvelles écoles d'art dentaire seraient ouvertes dont une à l'université d'Ottawa.

PERMETTRE LES LOTERIES, ... SI LES PROVINCES LE DESIRENT:

La commission royale soumet dans son rapport qu'elle ne préconise pas l'emploi de loteries, mais que si une province veut en instituer une à seule fin de financer ses services de santé, le gouvernement fédéral, pourrait bien, à sa demande, soumettre au parlement les modifications nécessaires à apporter au code criminel.

C'est un des moyens de financement du régime complet et universel de santé soumis par la commission.

La faliale du Québec de l'Association des mérecins de langue française du Canada avait demandé à la commission le 17 avril 1962, de permettre l'établissement de loteries à cette fin.

Le Québec demande depuis longtemps la permission d'organiser des loteries dans le but de l'aider à financer ses services de santé et les députés de cette province à Ottawa ont réclamé plusieurs fois cette permission pour le Québec.

Les autres moyens de financement de la part provinciale seraient laissée aux provinces.

Pieces de monnaie

Ottawa. — Le ministre des finances M. Walter Gordon, a annoncé que le gouvernement lançait un concours en vue de trouver de nouveaux motifs aux différentes pièces de monnaie canadienne pour 1967, l'année du centenaire de la Confédération.

Un des règlements du concours exige dans le dessin des caractéristiques tout à fait canadiennes et une allusion au 100e anniversaire de la Confédération.

Ces nouveaux motifs paraîtront sur l'avers de toutes les pièces de monnaie canadienne et du dollar en argent. On a déjà approuvé une nouvelle effigie de la reine pour le revers des pièces.

M. Gordon a ajouté que M. N. A. Adam Parker, directeur de la monnaie royale canadienne, présidera un jury de sept membres, qui choisira les motifs gagnants.

ACFA – Périodiques

10010 - 109e Rue

Edmonton

Veuillez m'abonner aux revues que j'ai marquées d'un signe (✓) dans la marge à gauche et trouver ci-inclus la somme de $.................. en paiement de ces revues.

Nom: ....

Adresse: ....

Téléphone: ....

LISTE DES REVUES

NOMS	Nombre de numéros	Prix
.... L'Action Nationale	10	$5.00
.... Actualité	12	2.00
.... America	52	9.00
.... Amis du Clergé	52	6.25
.... Anneau d'Or	6	5.75
.... Châtelaine - Revue Moderne	12	1.50
.... Documentation Catholique	24	7.25
.... Ecclésia	12	4.50
.... Etudes	11	9.75
.... Femmes d'aujourd'hui	52	11.00
.... François	17	2.15
.... Héros	20	2.50
.... Information Catholique Internationale	24	8.00
.... La Survivance	50	3.50
.... Le Devoir: quotidien	300	16.00
.... Le Devoir: hebdomadaire	52	5.00
.... Le Droit	300	12.00
.... Le Magazine MacLean (fran.)	12	1.00
.... Life	52	7.25
.... MacLean's Magazine	24	3.00
.... Maintenant	12	5.00
.... Message de l'Immaculée	11	1.00
.... News Week	52	8.00
.... Perlin Pin Pin	52	5.00
.... Prêtre et Apôtre	12	3.00
.... Relations	12	5.00
.... Revue des deux Mondes	24	16.50
.... Revue des Communautés religieuses	5	2.50
.... Revue Eucharistique	12	3.00
.... Sélection du Reader's Digest	12	4.00
.... Spirou	52	12.00
.... Time	52	8.00
.... Tintin	52	12.00
.... Vie Catholique Illustrée	52	10.00
.... Vie Etudiante	17	1.50
.... Vie Spirituelle	12	4.50



Pourquoi pas dans la première page?

M. le directeur,

Je viens de recevoir "La Survivance" du 17 juin et j'ai trouvé sur l'avant dernière page (un peu plus elle n'y était pas du tout) la nouvelle que M. l'abbé Gérard Bouchard a été nommé aumônier national de l'Action catholique rurale.

Pour vous l'Action catholique ne vous dit peut-être pas grand chose, mais on a été réellement déçu de voir une pareille nouvelle reléguée parmi la cote des films.

C'est la première fois que "La Survivance" me désappointe.

Mme Paul Poulin, Bonnyville.

Annonces classées

Immaculée-Conception

CORRECTIONS:

A M. et Mme Melvin Gauthier, un fils, Dale-Roland. Parrain et marraine: B. et Mme Roland Bourgeois.

A M. et Mme Ian Nattress, un fils Scott Ian. Parrain et marraine: M. Raymond et Mlle Jeanne Villeneuve.

A M. et Mme Julien Boucher, une fillette Colette-Elise-Marie. Parrain et marraine: M. et Mme John Couture.

A M. et Mme L. Borris, une fillette Diane-Marie. Parrain et marraine: M. et Mme G. Paiement.

A M. et Mme G. Sirois, une fillette Marie-Andrée: Parrain et marraine: M. et Mme W. Prazak.

ST-JOACHIM

Plus de 80 Dames de Ste-Anne se réunissaient, mercredi dernier, pour prendre part à leur banquet annuel qui eut lieu à l'hôtel Bonaventure.

Un succulent repas, arrosé de bon vin, délicatesse de notre chapelain, aiguisa les appétits ainsi que la bonne humeur.

Mme A. Arcand, présidente souhaita la bienvenue aux invités, Mme P. Châtain, secrétaire, remercia le R.P. Bidault et le R.P. Joly, ainsi que les dames pour être venues en si grand nombre, et Mme I. Turcotte, trésorière, avec humour donna des prix de présence.

Le R.P. Bidault, chapelain, félicita et encouragea les congressistes à continuer leur beau travail en faveur des vocations.

A l'issue du repas, un intéressant concert suivit. Mme C. Delasalle, de St-Albert, nous fit entendre plusieurs chansons de son répertoire, et quelques dames exécutèrent des chants populaires accompagnées au piano par Mmes A. Blais et A. Brissette, ce qui contribua à nous faire passer une très agréable soirée. Nous les en remercions.

Avec regret nous nous séparions en se disant au revoir à l'an prochain...

Aux RR. PP. Oblats nous offrons nos sincères sympathies à l'occasion du décès du R.P. E. Breton, décédé subitement la semaine dernière. Une messe de requiem fut chantée pour le repos de son âme, lundi dernier à St-Joachim.

Mme W. Legris, accompagnée de sa soeur Mme Forcier sont actuellement à Seattle où elles visitent leur soeur, Mme Beaubien. Une autre soeur venant de Montréal s'est aussi rendue à Seattle ce qui a donné l'occasion d'une réunion des quatre soeurs depuis 48 ans.

M. et Mme Henri Surette, de Vancouver, étaient de passage à Edmonton en fin de semaine où ils ont visité les parents et amis.

N'oublions pas le pèlerinage au Lac Ste-Anne qui se tiendra le 26 juillet. Pour plus de renseignements téléphonez à Mme F. Dubord ou à Mme W. Legris.

Nos condoléances à M. A. Lemoine qui a reçu la nouvelle du décès d'un frère et d'une nièce survenus à St-Norbert. Man.

Alliance française

Comme par le passé, le Comité de l'Alliance française, d'Edmonton, est heureux d'inviter ses membres et tous les amis de la France à assister au GRAND DINER-BAL organisé à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet.

Cette soirée aura lieu au "Polish Hall", 10960-104e rue, mardi le 14 juillet 1964 à partir de 8 heures p.m.

Un buffet, agrémenté de boissons de circonstance sera servi de 8 heures à 11 heures p.m. dans la salle à manger — sous-sol.

A partir de 8h.30, le réputé orchestre "The Echos" vous invitera à danser jusqu'à minuit et demie.

Tout est prévu pour faire de cette soirée un grand succès et, d'agréables surprises vous attendent.

Comme d'habitude, le prix d'entrée: $3.00 par personne. Aucun billet ne sera vendu à l'entrée. Ils seront en vente jusqu'au 10 juillet aux adresses suivantes:

La Survivance, 10010-109 rue
Librairie Schola, 11540 ave Jasper
Consulat de France, 10038-110e rue
Secrétariat de l'Alliance française, 10530-125e rue.

Chargés nous vous invitons à faire vos réservations dès maintenant en téléphonant à: 488-3296 ou 482-3636.

Le Comité.

On vend des bébés $7,500.00 sur le marché noir aux Etats-Unis

Washington. — Une sous-commission sénatoriale américaine a commencé son enquête sur la vente des bébés pour adoption et a entendu un témoignage que des enfants sont vendus à un prix allant jusqu'à $7,500 sur le marché noir des bébés.

Le sénateur Thomas Dodd, démocrate du Connecticut, président de la sous-commission qui fait enquête sur la délinquance juvénile, a commencé les audiences en déclarant que le commerce clandestin des bébés, aussi bien entre les Etats, que des pays étrangers, a créé des problèmes légaux, religieux et sanitaires. Et il a ajouté:

"Il est très évident, par conséquent, qu'on doit faire quelque chose pour mettre fin à ces pratiques dangereuses et démasquer ces personnes sans scrupule dont le seul intérêt est le profit monétaire réalisé dans le commerce de la misère humaine. Nous cherchons, en même temps, à protéger et à encourager l'agence légitime de bien-être social".

Il y a, actuellement à l'étude, une législation qui prévoit l'emprisonnement jusqu'à cinq années, ou une amende de $10,000, ou les deux, "pour quiconque a profité du placement d'un enfant pour adoption, si l'enfant est transporté dans un commerce entre Etats ou de l'étranger". La sanction ne s'appliquerait pas aux agences légales de bien-être social.

LES FILLES-MERES:

Les témoins pour la première des deux journées d'audience comprennent Mme Katherine Oettinger, chef du bureau d'adoption, au service du bien-être social, et Theresa Heath, de la police de New York, attachée à l'escouade du bureau de procureur de district.

Mme Oettinger a cité une série de faits, de statistiques et de cas, pour illustrer la nécessité d'une législation qui a été soumise il y a un an par feu le sénateur Estes Kefauver, démocrate du Tennessee.

Elle a dit que le problème du placement des enfants sur le marché noir tourne autour des filles-mères et de leurs bébés. En 1962, a-t-elle dit, "80 pour cent des bébés adoptés par un non-parent étaient nés hors du mariage".

Des 121,000 enfants adoptés cette année-là, aux Etats-Unis, environ 36 pour cent des enfants adoptés par des non-parents furent "placés sans enquête préalable par une agence sociale, pour connaître le foyer adoptif et d'autres facteurs".

AVOCATS et MEDECINS:

Elle a expliqué que le département de bien-être social de la Californie par contrat avec la Ligue du bien-être de l'enfance de l'Amérique, a procédé à une étude des adoptions indépendantes en 1960 qui a révélé "le commerce des bébés entre les Etats, des avocats et des médecins plaçaient des enfants en violation des lois de l'Etat, des honoraires variant de $3,000 à -7,500.

Un relevé de 1961, rendu public par le bureau consultatif législatif du Nevada, a ajouté Mme Oettinger, a démontré que des bébés nés à Las Vegas étaient vendus à des couples de la Californie par un réseau de $1,000.000 par année, opérant au Nevada pour $1,000 à $4,000 par enfant.

Le relevé a démontré qu'un bébé vendu $4,000 par le réseau du Nevada est allé à un homme de Los Angeles, qui avait été appréhendé et condamné sous une accusation impliquant une offense sexuelle avec des enfants.

St-Thomas d'Aquin

A Mme A. Royer qui subit une opération à l'hôpital Général, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Alice Audette, de Delmas, Sask. était de passage à Edmonton où elle visita sa soeur Gilberte.

Mlle Gilberte Audette est de retour d'un voyage à Delmas, où elle a assisté à l'ordination de son cousin, M. l'abbé Gerald Michaud. M. l'abbé Michaud fait partie de l'Institut Voluntas Dei fondé par le R.P. L. Parent, o.m.i., fondateur des Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée. Aussi à l'ordination de M. l'abbé Michaud étaient présents le R.P. G. Lacombe, o.m.i., du Collège St-Jean, ainsi que le Frère Omer Lafrance, o.m.i., également du Collège et autrefois de Delmas.

Samedi le 13 juin, les deux familles Rolland Vincent et Laurent Ulliac se rendirent à Gourin, — 150 milles d'Edmonton — pour la grande célébration du 50e anniversaire de l'arrivée au Canada de France de M. et Mme François Ulliac, parents de M. Laurent Ulliac et de Mme R. Vincent.

Les professeurs ainsi que les étudiants mérites un repos, après une autre saison d'enseignement complétée. M. Roger Motut choisit le foyer de ses vieux parents à Mission, C.B., pour y passer une semaine de repos.

La ferme de M. et Mme Léo Chalifoux était une place idéale, dimanche le 14 juin, pour le pique-nique paroissial. Environ 200 personnes si rendirent pour en faire une journée très agréable. Afin que les jeunes en jouissent davantage, trois chevaux étaient à leur disposition, guidés par des propos qui faisaient la joie et l'excitement des enfants. Quelques grands garçons firent la chasse aux "gophers".

Un grand merci aux organisateurs et à M. et Mme Léo Chalifoux.

MORINVILLE

Notre paroisse célébrait, dimanche le 21 juin, sa fête patronale. La grand-messe paroissiale de 10h.30 fut celle de la fête de saint Jean-Baptiste. Le R.P. L. Desgagné, c.ss.r., curé, chanta cette messe; la chorale exécuta une messe en parties. Le Père curé, s'inspirant d'un triple événement à savoir l'anniversaire de l'élection du Pape Paul VI, la fête de cette paroisse et la fête des pères, rappela l'importance de manifester notre charité — vocation de tout chrétien — dans l'Eglise, dans la paroisse et dans la famille, surtout par un vrai culte de l'autorité religieuse, civile, parentale.

Cette fête paroissiale voulait souligner l'inauguration de notre salle paroissiale nouvellement restaurée. Un diner y fut servi à midi et demi pour les parents, préparé avec soin par nos dames. Tous les parents et adultes avaient été conviés à ce banquet paroissial, mais à peine 160 répondirent de leur présence à l'invitation. Aussi, le Père curé commença-t-il son allocution après ce dîner par cet évangile du père de famille qui fit un grand festin pour les noces de son fils. Il lança des invitations à ces amis préférés, mais la plupart de répondre par des excuses ou des prétextes afin de ne pas se déranger. Il voulait parler aux chefs de famille afin de leur exposer les raisons qui l'avaient déterminé à rénover avec soin et même à grand frais leur salle paroissiale. Il voulut en faire un centre d'activités sociales, culturelles, artistiques, apostoliques, une grande maison familiale où se fêteront les grands événements de la vie, un foyer d'où rayonne la vraie charité chrétienne. M. le Maire, Arthur Soetaert, félicita ensuite ceux qui avaient travaillé à cette oeuvre de rénovation et se dit heureux que Morinville puisse posséder une des plus belles salles du nord de l'Alberta. Il souhaita qu'elle devienne un centre d'unité pour tous les groupes qui constituent notre communauté paroissiale.

M. Ubald Chevalier, marguillier en charge, présidait ce diner. A la table d'honneur prenaient place M. Emilien Dupuis, architecte, Irénée Turcotte, contracteur, et sa dame. Les autres marguilliers et leurs dames, ainsi que les présidents et présidentes des principaux groupements de la paroisse. Les Dames de Ste-Anne eurent la charge de préparer et de servir ce dîner.

Le dîner fut suivi de la bénédiction de la salle et des différents locaux et d'un court concert présenté par les chorales de la paroisse sous l'habile direction de M. Georges Lavallée. Accompagnèrent au piano Mme Léon Riopel et M. Guy Debroc. Leur succès fut un excellent augure pour les futurs concerts.

Vendredi le 19 juin, célébré le 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Léon Riopel. Ils assistèrent avec leurs enfants et leurs invités à une messe spéciale célébrée à 5 heures. Puis, un banquet fut servi à la salle paroissiale par les soins de Mme Ubald Chevalier et quelques compagnes. La soirée intime qui suivit fut une preuve de la haute estime et de l'affection dont jouissent M. et Mme Léon Riopel dans cette paroisse. Félicitations et longues années de bonheur aux heureux jubilaires!

Le R.P. Daniel Lavoie, vicaire, prenait l'avion, lundi dans la nuit du 22 juin, pour une séance d'études à Ottawa. Il se rendra ensuite à l'Université de Montréal suivre des cours en catéchèse et en pastorale durant tout le mois de juillet. Il prendra ensuite quelques jours de vacances bien mérités.

Dans le monde . . .

(Suite de la page 1)

ward Kennedy est gravement blessé dans la chute d'un avion bi-moteurs, qui entraîna la mort de deux personnes. Il s'est fracturé trois vertèbres, mais ses médecins sont confiants qu'il se rétablira complètement. Il suit des traitements dans un hôpital de Northhampton, à proximité de Springfield, où il se rendait pour assister à un congrès démocrate lorsque la tragédie se produisit.

* * *

Washington. — Le sénat accepte le bill des droits civiques américains par un vote de 73 contre 28, après 83 jours de débats.

Il est maintenant mis à l'étude par la Chambre des Représentants, qui, dit-on, l'acceptera promptement sans lui faire subir de modification.

* * *

Washington. — M. Henry Cabot démissionne comme ambassadeur au Sud-Vietnam. Le Président Johnson a rendu public cette décision en annonçant la nomination du général Maxwell Taylor, chef d'état-major, comme son successeur. M. Lodge dit avoir pris cette décision afin de pouvoir seconder les efforts du gouverneur de Pensylvanie, M. W. Scraton, dans sa campagne contre le sénateur Goldwater, d'Arizona, pour obtenir l'investiture républicaine à la présidence des Etats-Unis.

* * *

Genève. — Un accord paraît possible sur la destruction des bombardiers. C'est ce qui ressort d'entretiens entre les délégués russe et américain à la conférence des 17 nations. L'URSS considère en plus qu'un accord Est-Ouest sur une réduction des budgets militaires est aussi probable.

* * *

Nations unies. — Par 8 voix contre 3 abstentions — France, URSS, Tchécoslovaquie — le Conseil de sécurité adopte la résolution norvégienne qui condamne de nouveau la politique d'apartheid et décide de créer un comité d'experts pour entreprendre une étude sur la possibilité, l'efficacité et les incidences de sanctions éventuelles contre l'Afrique du Sud.

* * *

Londres. — Dans son premier discours aux Communes, le chef du Foreign Office, M. Robert Butler, provoque une véritable sensation en annonçant qu'il se rendra au début du mois d'août à Moscou, afin de s'entretenir avec MM. Khrouchtchev et Gromyko et que le dialogue anglo-soviétique à l'échelon ministériel reprendrait.

* * *

Pékin. — Un traité d'amitié et de coopération de dix ans sino-yéménite est signé dans la capitale de la Chine communiste durant la visite du maréchal Abdallah Al Sallal, président de la république arabe du Yémen.

* * *

Londres. — Le gouvernement britannique annonce que des pourparlers à huis clos se déroulent présentement avec la Pologne dans le but de préparer une conférence d'urgence sur le problème laotien, mais ne fourni aucune précision à ce sujet.

FORT KENT

Notre pique-nique paroissial annuel a eu lieu le 21 juin. Le tout a été un succès que nous devons attribuer au bel esprit d'équipe des paroissiens. Pour finir la soirée il y eut bingo.

Nous avons profité de l'occasion pour fêter notre curé, M. l'abbé Laberge, qui vendredi le 26 marquera son 15e anniversaire de prêtrise. L'adresse fut lue par M. René Collins, et un cadeau-souvenir fut présenté par Mlle Gloria Ehnes. Après un programme de chants et de musique, un délicieux goûter fut servi.

Deux de nos jeunes ont été choisis pour le voyage au Québec, organisé par l'ACFA. Ce sont: Mlle Louise Neveu et M. Lionel Albert. Ils partiront d'Edmonton le 6 juillet pour y revenir le 11 août.

Nous leur souhaitons un très beau voyage.

—Patience passe science.

* * *

—Patience et succès marchent toujours ensemble.

* * *

—Qui peut panser son mal est à moitié guéri.

Le projet canadien de force mondiale de la paix attire de nouveaux appuis

Ottawa. — L'intérêt international suscité par la proposition du Canada de créer une force de la paix, est tellement considérable que le gouvernement songe à convoquer une conférence plus vaste que celle prévue à l'origine pour le mois prochain.

Des informateurs disent qu'une réunion ici à l'automne pourrait comprendre tous les pays qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, aux opérations de paix des Nations unies.

Le plan original prévoyait la tenue de pourparlers exploratoires ici en juillet entre six pays — Canada, Hollande, Danemark, Norvège, Suède et Finlande — qui ont des contingents toujours disponibles pour les opérations de paix des Nations unies.

Les entretiens porteraient sur le genre d'unités et d'équipement que chacun de ces six pays serait prêt à contribuer à une force en dehors des cadres des Nations unies, mais toujours prêts au service des Nations unies, dès qu'on lui lancerait un appel.

Le premier ministre Pearson et le ministre des Affaires extérieures, M. Martin, ont proposé une telle ligne de conduite comme moyen de contourner les objections de certains membres des Nations unies, à la création d'une force de police des Nations unies en état d'alerte.

REMISE A L'AUTOMNE:

A cause du vif intérêt manifesté ici par plusieurs autres pays, en plus des six nations originales, le gouvernement songerait à remettre jusqu'à l'automne la réunion prévue pour le mois prochain, et à inviter un plus grand nombre de pays.

Ce serait réussir de deux dans un, car le gouvernement projetait au tout début une conférence plus vaste à la suite des entretiens exploratoires de juillet.

La conférence plus vaste à laquelle on songe actuellement de tous les continents, au lieu de seulement l'Europe et l'Amérique du Nord.

Ce serait un pas en vue de l'objectif déjà annoncé par M. Pearson de constituer une force internationale qui représenterait tous les continents et non pas seulement les pays à population blanche.

Par exemple, la Nigéria, le Ghana, l'Ethiopie, l'Inde, l'Australie et le Brésil ont déjà joué un rôle dans les opérations de paix des Nations unies. L'acceptation, par ces pays, de l'invitation à une conférence à Ottawa assurerait la représentation de tous les continents.

Les pays communistes pourrraient être représentés parce que la Yougoslavie a déjà participé à la Force des Nations unies en Egypte et à la mission d'observation des Nations unies au Yémen.

La représentation de l'Asie serait présumément accrue parce que l'Iran a annoncé, le 9 juin, qu'il se préparait à désigner un contingent pour une force internationale.

Que la conférence d'Ottawa ait lieu ou non, il est peu probable qu'une décision soit prise sur l'actuelle formation d'une force ou la structure du commandement. Les pourparlers ne seraient qu'au premier pas dans cette direction et tout le projet, s'il réussit, pourrait prendre des années.

Série de votes sur les droits civiques

Washington. — Le sénat a repoussé par 64 voix contre 33 un amendement au projet de loi des droits civiques sur la discrimination dans l'emploi. Présenté par M. Sam Ervin — démocrate de la Caroline du Nord —, cet amendement visait à supprimer l'une des clauses du projet de loi qui interdit aux employeurs, aux syndicats ou aux agences d'emploi toute discrimination de race, de couleur, de religion, de nationalité ou de sexe. Cette section du projet prévoit également la création d'une commission de cinq membres chargée de faire appliquer la loi.

Etats-Unis: aide à l'étranger: $3.5 milliards

Washington. — La Chambre a approuvé sans y apporter de réduction importante, le projet de loi d'aide à l'étranger prévoyant $3,500,000,000 pour financer ce programme pendant l'année fiscale comprise entre le 1er juillet et le 30 juin 1965.

Quelques instants avant ce vote définitif, la Chambre avait fait échouer par 211 voix contre 193 une tentative dirigée par le représentant républicain d'Indiana, M. E. Ross Clair, de réduire de $222,000,000 les crédits destinés à la partis économique du programme.

En un an le personnel de la défense a été réduit de près de 6,000 hommes

Ottawa. — La réforme de l'appareil militaire canadien est plus laborieuse que ne l'avait laissé supposer en mars le livre blanc sur la défense. La réduction du personnel va bon train — un rapport déposé à la Chambre révèle que près de 6,000 civils et militaires ont été renvoyés ou mis à la retraite depuis un an — mais les efforts du ministre pour rétablir l'équilibre entre les dépenses d'entretien et les dépenses d'équipement ne donnent encore aucun résultat. Des $1,327,003 de crédits supplémentaires requis par le ministère de la Défense nationale, seulement $60,000 seront affectés à l'achat de nouvel équipement.

Le ministre, M. Paul Hellyer, peut trouver quelque manière à réconfort dans la célérité avec laquelle on exécute son programme de réduction du personnel.

Entre le 30 avril 1963 et le 30 avril 1964, révèle le rapport déposé à la Chambre en réponse à une question inscrite au feuilleton par M. Eric Winkler (P.C., Grey), 2,263 civils et 3,692 militaires ont été retranchés de la liste du personnel du ministère de la Défense. L'armée de l'air a subi la plus forte réduction, 2,451. Le personnel de l'armée de terre a subi une baisse de 1,955 et celui de la marine, 1,550.

La réduction n'a pas touché que les sans-gardes. On a mis à la retraite 1,-148 officiers d'aviation, dont un maréchal de l'air, six vice-maréchaux et cinq commodores; 704 officiers de l'armée de terre, dont quatre brigadiers, 10 colonels, 28 lieutenant-colonels et 104 majors; et 304 officiers de marine, dont deux contre-amiraux, deux capitaines, 19 commodores et 38 lieutenants-commandants.

Néanmoins, le maréchal de l'air, W. A. Curtis, ex-chef d'état-major de l'aviation, a soutenu devant le comité parlementaire sur la défense qu'il ne suffirait pas de réduire le personnel des forces armées de 10,000 membres, tel que se propose de faire le ministre, M. Hellyer, pour réaliser l'économie espérée de $100,000 dans les dépenses d'entretien. Il faudrait au moins doubler, a-t-il dit, le montant de la réduction.

L'examen des crédits supplémentaires du ministère de la défense a certes démontré en Chambre qu'on arrivera pas, simplement par la réduction du personnel, à corriger de façon appréciable le déficit dans le domaine de l'équipement.

Outre les $60.000 qui seront affectés à l'achat de matériel électronique pour l'armée de terre, les crédits supplémentaires de près de $1.5 million seront absorbés en entier par les dépenses d'administration, les traitements, l'entretien des installations des trois forces, etc.

La semaine à
TEMOIGNAGES
(une émission de Radio-Sacré-Coeur)
(du 29 jui nau 3 juillet 1964)

LUNDI: J. Gélinas, S.J., "En missionnant sur le toit du monde".
MARDI: Roger Brien, acad., "Le chant des créatures à l'heure des conquêtes spatiales".
MERCREDI: La Société catholique de la Bible: "Le nombre 666"
JEUDI: Florian et Marie-Paule Bastien, "Peut-on concevoir l'amour sans fidélité"
VENDREDI: R. Claude, S.J., "Le secret du rayonnement de Frassati"

CHFA – 680 – 4h.45 à 5h. p.m.

5,000 w. **Nos Programmes** 680 k.c.

LUNDI AU VENDREDI
6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Manchettes
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.18—Radio-Réveil
8.29—Manchettes
8.30—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles
9.02—Intermède
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.30—Troubadours
9.58—Intermède
10.00—Nouvelles
10.02—Vos souhaits
10.30—Partage du jour
11.00—Radio-journal
11.10—Jeunesse dorée
11.25—Visages de l'amour
11.40—Eclairez-moi
12.00—Régina coeli
12.02—Musique en dinant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Q'en pensez-vous
12.45—Journal agricole
12.58—Nouvelles
1.00—Fémina
1.15—Psychologie
1.29—Manchettes
1.30—Plein soleil
1.53—Intermède
2.00—Nouvelles
2.02—Sieste musicale
2.55—Sports
3.00—Nouvelles
3.05—Divertissement
4.00—Radio-journal
4.15—Insp. Tanguay
4.30—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Page à l'autre
5.06—Kiosque à chansons
5.30—Nouvelles
5.32—Kiosque à chansons
6.00—Nouvelles
6.02—Météo
6.05—Sports
6.10—Plus belles voix
6.45—Chapelet
7.00—Informations
7.30—(Selon le jour)
9.00—(Selon le jour)
9.30—(Selon le jour)
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Le bel âge
11.00—Manchettes
11.02—Sous l'abat-jour
11.55—Radio-Ouest
12.05—Fin des émissions

SAMEDI
6.50—Bonjour
6.55—Nouvelles
7.00—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.32—Musique en tête
6.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.18—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.32—Musique en tête
9.00—Tante Lucille
9.30—Tintin
10.00—Nouvelles
10.02—Vos souhaits
10.30—Un beau soleil
11.00—Nouvelles
11.10—Un beau soseil
11.15—Vers demain
11.30—Un beau soleil
12.00—Regina coeli
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Musique en dînant
1.00—A votre santé
1.10—Chansonniers
1.30—Nouvelles
1.32—Chansonniers
2.00—Rendez-vous
3.00—Nouvelles
3.02—Rendez-vous
4.00—Prog italien
4.30—Prog cri
5.00—Reportage
5.30—Notre pays
6.00—Langue pendue
6.30—Variétés
6.45—Chapelet
7.00—Informations
7.30—Avec Paul
10.00—Prok. ukrainien
10.30—Avec Paul
11.55—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

DIMANCHE
8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles
9.02—Ballade musicale
9.30—Prog. norvégien
10.30—Terre nouvelle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Vie croissante
12.45—Musique en dînant
1.00—Prog italien
2.00—Prog. hollandais
3.00—Prog. polonais
3.30—Prog. Allemand
4.30—Radio-théâtre
5.00—Radio-journal
5.30—Cabaret du soir
7.00—Informations
7.30—Cabaret du soir
7.55—Sports
8.00—Cabaret du soir
9.00—Sérénade
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Sérénade
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

LUNDI:
7.30—Scènes du monde
9.00—Quatre cordes
9.15—Affaires de l'Etat
9.30—Arts et lettres

MARDI
7.30—Concert
9.00—Amour et chansons
9.30—Canada français

MERCREDI
7.30—Concert
9.00—Petit concert
9.30—Ecrivains

JEUDI
7.30—Symphonies
8.15—Le Lied
8.30—Récital d'orgue
9.00—Variété du Qué.
9.30—Place publique

VENDREDI:
7.30—Chasse à l'inconnu
8.00Chorale
8.30—Auteurs étrangers
9.00—Sérénade
9.30—Prog. Hollandais

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.................. pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....



A la plage, à la montagne, à la maison ou sous la tente, la radio de Radio-Canada, *l'amie de votre été* vous accompagne. Les informations vous parviennent jusqu'au fond des forêts, la musique vous fait oublier les maringouins et les radioromans continuent de vous divertir. A pied, à cheval ou en voiture, la radio de Radio-Canada, *l'amie de votre été*, ne vous abandonnera pas.

Session d'étude et retraite annuelle des aumôniers militaires

Ottawa. — M. l'abbé H. Charlebois, aumônier général des Forces armées du Canada, a révélé que, pour la première fois cette année, tous les aumôniers militaires feraient leur retraite annuelle ensemble au Collège militaire de Saint-Jean-de-Québec, du 21 au 25 juin.

La retraite sera prêchée pour les aumôniers de langue anglais par le R.P. Raymond Hunt, o.m.i., du "Oblate College" de Washington, D.C., et pour les aumôniers de langue française par le R.P. Fernans Fortin, o.p., de Sherbrooke.

S.E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et vicaire aux Forses armées, rendra visite aux aumôniers, le 21, et leur fera une conférence. En outre, S.E. Mgr Norman J. Gallagher, auxiliaire de Mgr Roy pour les Forces armées, donnera une conférence chaque jour pendant la retraite.

M. l'abbé Charlebois a révélé que, pendant la retraite, il y aurait une exposition de livres sur le droit canon, la liturgie, la théologie et l'Ecriture sainte.

Avant d'entrer en retraite, les aumôniers militaires participeront à une session d'étude de cinq jours qui se tiendra au même endroit du 15 au 19 juin. C'est Mgr Gallagher qui présidera l'ouverture de ce collège au cours duquel les aumôniers militaires entendront plusieurs conférencers et pourront s'entretenir avec eux.

Le R.P. R. Lockart, o.m.i., professeur de liturgie au scolasticat N.-D. du Rosaire d'Ottawa, donnera trois conférences sur la liturgie, la prédication et l'Eucharistie, M. l'abbé G. Fitzpatrick, d'Ottawa, directeur de l'Office catholique national de l'enseignement religieux — section anglaise — de la Conférence catholique canadienne, parlera de la formation religieuse des enfants à la maison et à l'école et de celle des adultes et des convertis.

Les autres conférences seront données par M. l'abbé René Adam, de Québec, chancelier du Vicariat militaire, qui traitera de l'enquête et de la célébration du mariage dans les postes militaires; par M. Tom Johnson, directeur du département de l'Apostolat des laïcs — section anglaise — à la Confértnce catholique canadienne, qui parlera de l'Action des laïcs dans l'Eglise; par M. l'abbé L. Crowley, de Montréal, qui traitera de la limitation des naissances; et par le R.P. Paul Gorieu, de Winnipeg, qui parlera des retraites fermées.

Pendant la session, deux après-midi seront consacrés à l'étude des problèmes particuliers à chacune des trois forces et les discussions seront présidées par les directeurs de l'Administration religieuse catholique de l'Armée, de l'Aviation et de la Marine, MM. les abbés M. Lavallée, J.-P. Davignon et J. Whelly.

M. l'abbé Charlebois a révélé qu'il y a présentement, dans les Forces armées du Canada, 117 aumôniers à temps complet pour 120,000 fidèles.

Fonctionnaires

Regina. — L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement libéral après 20 années d'administration CCF a provoqué un remue-ménage au sein de la fonction publique, qui a affecté certains hauts fonctionnaires en Saskatchewan.

Depuis leur accession au pouvoir, le 22 mai, les libéraux ont congédié 4 fonctionnaires, dont deux auraient été engagés dans des activités politiques. Cinq autres hauts fonctionnaires ont démissionné. L'un de ces derniers a ouvertement avoué ses liens politiques.

Le chapelet à CHFA

JUIN 1964

25. La paroisse cathédrale de Mc-Lennan
26. Le Poste canadien-français Radio Edmonton Ltée
27. La famille de M. et Mme Gérard Rousseau, de Morinville
29. La famille de Mme Agnes Leduc, de Morinville
30. Les vieillards du Foyer Youville, de St-Albert.

Pour vous, Mesdames

Salades et produits laitiers

Au début de l'été, tous se réjouissent des beaux jours et des vacances bien méritées qui approchent. Cependant, pour la maîtresse de maison, cette joie est un peu obscurcie à la pensée d'avoir à préparer des repas chauds. Mais savez-vous que notre tâche peut être grandement simplifiée, grâce à Dame nature qui met à votre disposition une variété presqu'infinie de fruits et de légumes. Offrez très souvent aux membres de votre famille des salades croquantes et colorées qui réveilleront leur appétit endormi sous l'effet de la chaleur.

Ainsi, laissez libre cours à votre imagination et essayez des combinaisons intéressantes de fruits ou de légumes. Vous pouvez très facilement servir comme mets principal une salade de légumes accompagnée d'aliments protidiques, car le fromage cheddar, le fromage à la crème, les oeufs, la viande peuvent transformer une salade d'accompagnement en un mets principal digne des plus fins palais. Pour varier le menu, présentez des salades de fruits agrémentées de fromage à la crème ou de fromage à la pie (cottage). Elles sont légères et rafraîchissantes.

On dit souvent que c'est la sauce qui fait la salade. Le choix des sauces à la salade est vaste. Vous utilisez souvent de la vinaigrette ou de la mayonnaise mais pourquoi ne pas aussi assaisonner vos salades de crème douce ou encore de crème de table ou de crème sure commerciale acidulées de jus de citron?

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous présentent quelques recettes de salades de légumes et de fruits rehaussées de produits laitiers. Essayez-les au plus tôt.

ROULES DE JAMBON EN GELEE:

4 onces de fromage à la crème
1 paquet de gelée au citron
1 ½ tasse d'eau bouillante
½ c. à thé de sel
3 c. à table de vinaigre
6 tranches minces de jambon suit (6 à 8 onces)
1 à 2c. à table de raifort
1/3 tasse de raisins secs sans pépins

Laisser le fromage s'amollir à la température de la pièce. Dissoudre la gelée dans l'eau bouillante. Ajouter le sel, le vinaigre et brasser. Verser la gelée dans un moule de 9½ x 5½ pouces, à une épaisseur d'un demi-pouce et laisser prendre partiellement. Refroidir le reste de la gelée jusqu'à consistance de blanc d'oeuf.

Mêler fromage et raifort; étendre sur le jambon à raison de 1 à 1½ c. à table par tranche. Rouler sans serrer, attacher avec des cure-dents et disposer dans la gerée partiellement prise; s'assurer que les cure-dents restent debout. Eparpiller la moitié des raisins entre les roulés; ajouter le reste à la gelée et verser sur les roulés. Laisser prendre environ 3 heures. Enlever les cure-dente. Démouler et garnir de laitue, découper entre les roulés. Servir avec mayonnaise. 6 portions.

SALADE MEXICALI:

1 tasse de carottes râpées
1 ½ tasse de chau filamenté
¾ tasse de piment vert haché
¼ tasse de céleri en dés
¾ tasse de radis tranchés
¼ tasse d'oignons verts, tranchés
2 tomates moyennes en dés (environ 1½ tasse)
½ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
1/3 tasse de vinaigrette
½ tasse de crème sure commerciale

Mêler les légumes et assaisonner. Refroidir ½ heure. Au moment de servir, égoutter et enrober de crème sure. 6 portions.

A CBXT et CBAXT-1

Programmes français

SAMEDI 27 JUIN A.M.:

9.30—CF-RCK — "Vol de nuit". L'inspecteur Taupin soupçonne deux individus au dossier judiciaire imposant d'avoir cambriolé une banque.

10.00—Dans tous les cantons — Le Lièvre. Chansons et danses par les gens de la région de Mont-Laurier au Québec.

10.30—Vingt ans express.

DIMANCHE 28 JUIN A.M.:

9.30—Ouragan — "Au nom du roy je vous arrête". Un jeune colon est recherché pour avoir hébergé un de ses amis impliqué dans une affaire d'escroquerie.

10.00—Une heure avec Raymond Devos — Spectacle de Raymond Devos, musicien, comédien, chanteur, chansonnier, acrobate et pantomime.

11.00—Gendarmerie royale — "L'Alambic", avec Gilles Pelletier et John Perkins. Le constable Frank Scott essaie d'éclaircir une mystérieuse affaire de boisson frelatée.

11.30—Sérénade — Orchestre dirigée par Jean Deslauriers. Invités : Yolande Dulude et Yoland Guérard. "Serenata", "Don Carlo", "Ton visage", la valse, extrait de "Roméo et Juliette" et des extraits de "Rose-Marie".

HORAIRE DE MESSES
Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.30 et 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

Films français

A la Bibliothèque municipale

Mardi, 30 juin, à 7h.30 p.m.

CRIN BLANC, CHEVAL SAUVAGE:
Noir et blanc — 44 minutes

Réalisateur: Albert Lamorisse. C'est l'histoire d'un cheval sauvage de Camargue, et d'un jeune garçon. Le cheval, qui refuse de se laisser dresser par les hommes, obéit à l'enfant et tous deux disparaissent dans les flots et arrivent dans un pays où les enfants et les cheveaux sont éternellement amis. 1953 — Paris — Prix Jean Vigo; 1953 — Cannes — Grand Prix International.

* * *

LA PETITE CUILLERE:
Couleur — 11 minutes

Réalisateur: Carlos Vilardebo. Musique de Beethoven. Ce film est un regard qui va et vient et retourne en un attendrissement toujours nouveau à un objet de musée. A un objet ou à une femme? Car s'il s'agit d'une cuillère à fard égyptienne, il s'agit aussi d'une jeune esclave, d'une petite nageuse nue. Tours 1960 — prix spécial; Cannes 1961 — Grand Prix du Court-Métrage — Palme d'Or.

* * *

LA NAHANNI:
Couleur — 18 minutes

Malheur au voyageur solitaire qui ose s'aventurer sur cette rivière sauvage aux eaux tumultueuses et aux rives mortelles. Le fameux Styx de la mythologie n'était pas plus redoutable! La légende veut que tout les hommes qui ont tenté d'arracher à la Nahanni son secret y aient laissé leur vie. Comme les fameux frères McLeod en 1908. Mais on a retrouvé près des ossements des deux frères leur "testament": un billet affirmant qu'ils avaient repéré une mine d'or. Mystification ou réalité? Malgré sept échecs, Albert Faille, 73 ans, persiste à croire à la présence de riches filons. Une fois de plus, il tente de résoudre l'énigme. (Prix: Festival du film, Acapulco, Mexique; Festival international du film, Berlin, Allemagne).



MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR L'HOPITAL CHARLES CAMSELL, MINISTERE DE LA SANTE NATIONALE ET DU BIEN-ETRE SOCIAL, EDMONTON (ALBERTA)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H. A. E.), le MERCREDI, 22 JUILLET 1964.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $500.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA par l'entremise de:

Directeur régional, édifice Oliver, 10225-100e avenue, Edmonton (Alb.); l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5; l'architecte régional, 201 édifice Fédéral, 269 rue Main, Winnipeg; l'architecte régional 241, rue Jarvie, Toronto; bureau régional, pièce 414, édifice Public, Calgary; et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; et aux bureaux des "Builders Exchanges" à Edmonton, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Toronto.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES: Les sous-entrepreneurs pour les corps de métier électricité, plomberie, chauffage, ventilation et climatisation présenteront leurs soumissions par l'entremise du Bureau des soumissions déposées d'Edmonton, 10415, avenue Princess Elizabeth, Edmonton (Alb.), à 2h. de l'après-midi heure d'Edmonton MERCREDI 15 JUILLET 1964, conformément au Document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Secrétaire.

MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR ENLEVEMENT ET DEPLACEMENT D'EDIFICES FEDERAUX — PROGRAMME DE 1964 — HAY RIVER T.N.O.", seront reçues jusqu'à 3 heurse de l'après-midi (H. A. E.), le MERCREDI, 22 JUILLET 1964.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $75.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECVEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Directeur régional, case postale 45 Edmonton; ingénieur régional intérimaire, case postale 518, édifice Fédéral, Yellowknife; et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; bureau régional, pièce 414, édifice Public, Calgary; l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver; et aux bureaux de poste de Hay River, Fort Simpson et Fort Smith, T.N.O.; et au bureau de "Builders' Exchange" Edmonton, Alb.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Secrétaire.

Ce que tout jeune devrait savoir sur

la Société de Prêts de l'A.C.F.A.

1. **Y a-t-il dans l'A.C.F.A. une organisation pour aider les jeunes étudiants?**
Oui, l'A.C.F.A. s'est toujours intéressée aux jeunes Canadiens français qui désiraient continuer leurs études.

2. **Dans le passé, comment s'appelait cette organisation de l'A.C.F.A ?**
Cette organisation s'appelait le "Comité des Bourses"

3. **Comment s'appelle maintenant l'organisation qui vient en aide aux étudiants ?**
La Société de "Prêts de l'A.C.F.A. aux Etudiants", ce qui se dit en anglais "French Canadian Association Student Loans".

4. **Quelles sont les caractéristiques de cette Société ?**
C'est une Société incorporée, sans buts lucratifs et autonome.

5. **Qu'entendez-vous en disant que c'est une société incorporée ?**
C'est une Société qui a obtenu du Gouvernement provincial une Charte officielle, ce qui lui donne une existence légale.

6. **Qu'entendez-vous en disant que c'est une société sans buts lucratifs?**
Personne dans cette société ne peut faire de l'argent: ni ceux qui l'administrent, ni ceux qui lui font un don ni ceux qui prêtent de l'argent pour former le capital de la Société.

7. **Qu'entendez-vous en disant que c'est une société autonome?**
Bien que fondée par l'ACFA, elle est indépendante et possède tous les cadres administratifs nécessaires pour se gouverner elle-même.

8. **Quel est le premier but de cette société?**
Le premier but est double:
a) Découvrir les Bourses d'études ou les prêts qu'un jeune Franco-Albertain peut actuellement obtenir.
b) Porter à la connaissance des jeunes l'existence de ces Bourses et de ces prêts ainsi que les moyens à prendre pour en bénéficier.

9. **Quel est le deuxième but de cette société?**
Le deuxième but est d'établir, de maintenir et d'administrer un fonds qui permette de faire des prêts pour fin d'éducation.

10. **Quel est le troisième but de cette société?**
Le troisième but est de consentir à même le capital accumulé des prêts à toutes personnes qui remplit les conditions imposées par la Société.

11. **Quelle est la première condition pour pouvoir obtenir un prêt?**
Il faut être d'expression française.

12. **Faut-il conclure qu'une personne de langue anglaise ne peut pas obtenir un prêt de cette société?**
Une personne de langue anglaise peut également obtenir un prêt, mais à condition d'entreprendre ou de poursuivre l'étude de la langue française.

13. **Au point de vue financier, quelle est la condition imposée pour obtenir un prêt?**
Il faut que le candidat puisse prouver que sans ce prêt, il ne pourra pas entreprendre ou poursuivre ses études.

14. **Au point de vue moral, le candidat doit-il offrir certaines garanties?**
Oui, le candidat doit avoir de bons principes, ainsi qu'une conduite conforme à la morale chrétienne.

15. **Dans le domaine intellectuel, quelles sont les exigences de la société?**
Le candidat doit avoir suffisamment de talent pour réussir les études qu'il désire entreprendre ou poursuivre et pour réussir normalement dans la carrière qu'il désire embrasser.

16. **Et au point de vue physique?**
Le candidat doit jouir d'une santé normale qui ne soit pas un handicap dans la poursuite de ses études.

17. **Ordinairement, ces prêts sont faits seulement à ceux qui désirent fréquenter l'Université. Est-ce le cas ici?**
Non, la Société des Prêts de l'ACFA consent à aider tous les jeunes qui veulent entreprendre ou poursuivre des études secondaires (High School), classiques, universitaires), artistiques (musique, chant, peinture, sculpture, etc.), commerciales (Business College), techniques (métiers de toutes sortes ou agriculture).

18. **Comment est formé le capital de la Société?**
Ce capital ou fonds de roulement est formé de:
a) tout argent donné à la Société;
b) tout argent prêté à la Société;
c) l'intérêt perçu par la Société;
d) la remise des prêts avec intérêts faite par les emprunteurs.

19. **Qui administre cette Société?**
Cette Société est administrée par:
a) l'Assemblée générale, formée de toute personnes donnatrice ou prêteuse;
b) un Conseil de direction, composé de 15 membres;
c) un Exécutif composé de 5 membres.
b) un Comité de sélection, composé de 5 membres.

20. **Lorsqu'un jeune désire obtenir un prêt de la Société, que doit-il faire?**
Il doit exprimer son désir par écrit en adressant sa lettre de la façon suivante:
Le Secrétaire,
Société de Prêts de l'A.C.F.A.
10010 - 109e rue,
Edmonton, Alberta.

21. **Une fois ce désir exprimé, qu'arrive-t-il?**
Le secrétaire expédie une formule de demande et le candidat doit répondre à ce questionnaire et l'expédier au Secrétariat. Le secrétaire se charge de compléter le dossier et à la lumière des réponses données dans la formule de demande, il obtient les lettres de recommandation et tous les renseignements additionnels utiles.

22. **Après que le secrétaire a obtenu tous ces renseignements nécessaires, que devient la demande exprimée par le candidat?**
Voici:
a) le Secrétaire remet tout le dossier au Comité de Sélection.
b) Les membres de ce Comité étudient ce dossier et demandent au Secrétaire d'obtenir des renseignements supplémentaires, s'ils le jugent nécessaire.
c) Après avoir fait une étude sérieuse du dossier, le Comité de Sélection prépare une recommandation qu'il présentera à l'Exécutif.
d) L'Exécutif à son tour acceptera ou refusera la recommandation du Comité de sélection et transmettra au Conseil de direction le résultat de son vote.
e) C'est le Conseil de direction qui décidera en définitive si le prêt doit être consenti ou non.

23. **Si le prêt est consenti, je suppose que l'emprunteur reçoit un chèque du trésorier et c'est tout?**
Non, car au moment où le trésorier remet le chèque à l'emprunteur, il doit lui faire signer un billet promissoire.

24. **Est-ce que la signature de l'emprunteur sur ce billet promissoire suffit?**
Non, il faut de plus la signature d'un endosseur qui s'engage à payer la dette, à défaut de l'emprunteur.

25. **Qui peut être co-signataire du billet promissoire, avec l'emprunteur?**
Toute personne solvable, c'est-à-dire toute personne qui a les moyens de rembourser la dette à défaut de l'emprunteur. Ce peut être le père, la mère ou toute autre personne consentante.

26. **Ce billet promissoire a-t-il une valeur légale?**
Oui, il a une valeur légale et donne droit à une poursuite en justice.

28. **Quelle est la date d'échéance indiquée sur ce billet promissoire?**
La date d'échéance ne peut pas être plus longue que 12 mois après la date de l'émission du chèque. Si l'emprunteur n'est pas en mesure de rembourser sa dette à l'échéance du billet, il devra lui-même faire renouveler ce billet.

29. **Quelle est la raison d'être de ce règlement?**
La principale raison est de permettre au Secrétariat de se tenir en contact fréquent avec les emprunteurs.

30. **Ne trouvez-vous pas que cela peut-être gênant de demander un prêt à la Société de l'ACFA?**
Non, car toutes les personnes qui prennent connaissance du dossier sont tenues à la plus grande discrétion.

31. **L'emprunteur est-il obligé de payer un intérêt sur le prêt qui lui est consenti?**
Oui, il doit payer un intérêt de 6%.

32. **Quand cet intérêt commence-t-il à être chargé?**
Dès le jour où un chèque est émis à l'emprunteur.

33. **Y a-t-il d'autres frais que l'emprunteur doit payer?**
Oui, il doit payer ½ de 1% pour assurer sa dette en cas de mortalité.

34. **Si l'emprunteur ou le père de l'emprunteur est protégé par le Service de Sécurité familiale de l'ACFA, doit-il quand même payer ½ de 1%?**
Non, à condition que l'emprunteur ou son père, selon le cas, accorde par écrit l'assignation de la somme globale qui est due à la Société, à même les bénéfices qui reviendraient du Service de Sécurité familiale, advenant le décès de l'emprunteur.

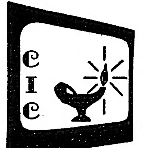
35. **Quel est le montant qu'un candidat peut obtenir?**
Aucun prêt individuel ne devra excéder la somme de $500.00 par année, le maximum qu'un étudiant peut obtenir est de $2,000.00 en différents prêts, espacés sur plusieurs années.

37. **Si la Société reçoit trop de demandes pour la somme d'argent dont elle dispose, sur quels principes se basera-t-elle pour faire son choix?**
La Société accordera alors ses préférences selon l'ordre suivant:
a) A ceux qui sont protégés soit directement, soit par l'entremise de leur père, par le Service de Sécurité familiale de l'ACFA.
b) A ceux qui en ont le plus grand besoin.
c) A ceux dont les talents et l'esprit de travail permettent le plus d'espoir de réussite.
d) A ceux qui auront choisi une carrière plus importante.
e) A ceux dont les garanties de remboursement seront les meilleures.

38. **Combien longtemps d'avance un jeune doit-il faire une demande d'emprunt?**
Dès qu'un jeune constate que pour poursuivre ses études il aura besoin d'un prêt de notre Société, il devrait en faire immédiatement la demande.

39. **Ne doit-il pas attendre d'avoir les résultats de ses derniers examens?**
Non, car il est impossible de réunir les membres du comité de sélection pour chaque demande individuelle; il faut au contraire laisser accumuler les demandes et cela peut prendre un peu de temps.

40. **Comment le comité de sélection peut-il prendre une décision s'il ne connaît pas les résultats d'examens du candidat?**
Il prend alors une décision conditionnée par ces résultats. Il dira, par exemple: "Nous accordons ce prêt à condition que les résultats du Grade XII soient satisfaisants".



Cinéma et culture

Films à l'écran

Fun in Acapulco

COTE MORALE:
ADULTES et ADOLESCENTS

Américain, 1963, 96 min., technicolor. — Comédie musicale réalisée par Richard Thorpe avec Elvis Presley, Ursula Andress et Larry Domasin.

Mike Windgren arrive à Acapulco, comme marin sur un yatch de plaisance. Mis à pied par son patron, il rencontre un petit cireur de bottes, Raoul, qui s'offre à l'aider. Raoul a ses entrées auprès du gérant d'un hôtel fashionable qui accepte d'engager le jeune homme. Mike s'éprend alors de Marguerite, une employée de l'hôtel, au grand dépit d'un rival. Celui-ci apprend que Mike est un ancien trapéziste qu'un accident a rendu craintif. Pour l'éloigner, il l'humilie devant Marguerite. Mike se ressaisit alors et réussit l'exploit des meilleurs plongeurs d'Acapulco.

A la fois un traveloque aux belles couleurs et un récital Elvis Presley nouvelle manière, ce film léger et conventionnel semble destiné avant tout aux admiratrices du jeune homme. Un scénario, prétexte assez banal, sert de lien entre les numéros musicaux et les attractions touristiques. L'interprétation laisse à désirer.

Appréciation morale: ce filmconstitue un divertissement anodin. Adultes et adolescents.

* * *

La Tunique

COTE MORALE: TOUS

Américain, 1953, 125 min., technicolor et cinémascope. Drame biblique réalisé par Henry Coster avec Richard Burton, Jean Simmons et Victor Marute, d'après le roman de Lloyd C. Douglas.

Marcellus Gallio, jeune tribun romain, doit s'exiler à Jérusalem où Ponce Pilate le charge de la crucifixion de trois "criminels". Ayant gagné aux dés la tunique de Jésus, Marcellus s'en revêt mais se sent aussitôt accablé le remords. Ce n'est que dans la conversion au christianisme puis dans le martyre que le jeune homme retrouvera la paix et la sérénité.

La Tunique doit beaucoup de sa renommée au fait qu'il ait été le premier film en cinémascope. Le thème ne manque pas de grandeur mais le traitement, même s'il fait preuve d'un assez grand tact, demeure superficiel et grandiloquent. Quelques scènes pourtant, très cinématographiques, atteignent un certain lyrisme. L'interprétation est bonne sans plus. La Tunique n'est ni au chef-d'oeuvre du cinéma ni un grand film religieux. On peut quand même espérer que son message fera du bien. Un film pour tous.

* * *

Twice Told Tales

COTE MORALE: ADULTES

Américain, 1963, 119 min., technicolor. — Film d'honneur réalisé par Sidney Salkow avec Vincent Price, Sebastian Cabot et Brett Halsey, d'après l'oeuvre de Nathaniel Hawthorns.

L'expérience du docteur Heidegger: un liquide mystérieux permet à un médecin de retrouver sa jeunesse et de ressusciter sa fiancée. Il découvre alors que celle qu'il aime est éprise de son vieil ami lui aussi rajeuni par le liquide. La Fille de Rapaccini: un savant injecte à sa fille ainsi qu'à un étudiant qui la courtise, un liquide qui fait qu'ils brûlent ceux qui les touchent. Les deux jeunes gens veulent se délivrer, mais sont victimes du contre-poison qu'ils absorbent. La Maison aux sept pignons: un homme revient à la maison de ses ancêtres, à la recherche d'un trésor. Il est victime d'un fantôme d'une famille rivale pendant que sa femme s'éprend d'un descendant de cette même famille.

De trois livres d'Hawthorne, on a tiré un scénario intéressant mais qui ne va pas sans plusieurs libertés avec l'oeuvre de l'auteur américain. La mise en scène est habile, la couleur appropriés et les trucages sont bien réussis dans l'ensemble. Vincent Price est convaincant.

Appréciation morale: Les actes de cruauté et de violence sont à situer dans le contexte du film d'horreur. Adultes.

* * *

The Story of the Count of Monte Cristo

COTE MORALE:
ADULTES et ADOLESCENTS

Franco-italien, 1961, 90 min., dyaliscope, eastmancolor. — Film d'aventures réalisé par Claude Autant-Lara avec Louis Jourdan, Yvonne Furneaux et Pierre Mondy, d'après le roman d'Alexandre Dumas.

Victime d'une machination de deux rivaux, Caderousse de Fernand Mondego, Edmond Dantès est enfermé au château d'If par le procureur de Villefort. Il réussit à s'évader après dix-sept ans et découvre sur l'île de Montecristo un trésor dont l'existence lui avait été révélée par un compagnon de geôle. Devenu immensément riche, Dantès devient le comte de Monte-Cristo et rentre en France pour se venger des trois responsables de son incarcération.

Cette version doublée en anglais est un digest du film original Le Comte de Monte-Cristo qui dure 180 minutes. Il est assez difficile de juger une oeuvre dont on ne nous présente que la moitié. Notons cependant l'académisme de maintes séquences où le décor semble tenir la première place. Quant au rythme, à la construction et à l'interprétation, attendons, pour en parler, la version intégrale en français.

Appréciation morale: le cadre d'époque atténue la portée de l'esprit de vengeance qui anime le film. Adultes et adolescents.

* * *

Mighty Ursus

COTE MORALE: ADULTES

Italo-espagnol, 1960, 90 min., totalscope, eastmancolor. — Film d'aventures réalisé par Carlo Campogalliani avec Ed Fury, Mary Marlon et Moira Orfei.

A son retour de guerre, Ursus apprende que sa fiancé Attéa a été enlevée par les prêtres de la déesse Zaas. Accompagné d'une jeune esclave aveugle, Doreide, il part à sa recherche et finit par arriver dans l'île de Zaas. Là, il retrouve Attéa, devenue la reine sacrée de l'île et le maitresse du grand-prêtre. Ursus ne reconnait plus sa douce fiancée en cette femme cruelle et vindicative et c'est vers Doreide que se tourne maintenant son affection. Mais avant de pouvoir fuir l'île il devra affronter un taureau furieux dans les arènes et conduire une révolte contre les tyrans.

Beaucoup de colosses peuplent de ce temps-ci les films italiens et, qu'ils s'appellent Hercule, Ursus, Goliath ou Maciste, leurs aventures et en des lieux indéterminés, comportent les éléments d'usage présentés sans recherche comme sans talent. Le combat avec le taureau tranche un peu sur le reste par son réalisme. L'interprétation est dans la note.

Appréciation morale: les sentiments généreux des deux héros font contraste avec un climat de moeurs libres et cruelles. Adultes.

Ronds de Hal Banks

Toronto. — Le Syndicat international des marins a fait savoir qu'il a été mis fin à une campagne en vigueur parmi ses 7,000 membres visant à recueillir des fonds pour les frais légaux de Hal C. Banks.

Le syndicat a fait savoir que son vice-président Leonard McLaughlin a fait parvenir une directive à tous les ports ordonnant de faire disparaitre des navires les papiers et les carnets de reçus du "Fonds de défense de Hal Banks."

Le communiqué précise que "les rapports voulant que les membres de ce prétendu fonds soient membres du Syndicat sont sans fondement".

Il est en outre précisé que Joe MacDonald, un des trois membres du SIM qui ont signé un document sollicitant des fonds, a eu à choisir entre sa qualité de membre du SIM et celle de membre du comité pour la défense de Banks et qu'il a abandonné cette dernière.

R-C est conscient de son rôle quant au biculturalisme

Montréal. — Le président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, a déclaré que le débat sur le biculturalisme a rendu cette société plus consciente que jamais de son rôle à l'égard des communications entre les Canadiens des deux langues.

Il a dit, devant le Rotary Club que Radio-Canada "doit plus que jamais accomplir un travail efficace en vue d'amener le grand nombre des Canadiens modérés des deux groupes linguistiques à mieux connaître les choses qu'ils chérissent en commun et à partager ces biens de façon pacifique".

Il a ajouté qu'en peu de temps les factions extrémistes des deux groupes disposeraient d'elles-mêmes.



Le président de l'Université McGill, le Dr H. Rocke Robertson, ouvre la procession qui se dirige vers la salle des convocations de l'Université de Toronto, où il a reçu un doctorat honorifique en Droit. Il est accompagné du président de l'Université de Toronto, le Dr Claude Bissel, à sa gauche.

Le Commission Laurendeau-Dunton a terminé la troisième étape de ses travaux

Québec. — M. André Laurendeau a commenté, au cours d'une conférence de presse, l'assemblée tumultueuse qui a fait la manchette de tous les quotidiens de Québec à l'occasion de la dernière rencontre régionale de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

"Ce qui nous intéresse, a-t-il rappelé, ce sont les expressions d'opinions. A partir du moment où un parti politique s'empare d'une réunion, celle-ci est moins intéressante à nos yeux". Comme on lui faisait observer que l'unanimité semblait régner au cours de cette séance, M. Laurendeau a précisé que cette manifestation "fera certainement partie des choses que nous examinerons".

Pour sa part, M. Dunton a expliqué en quoi cette manifestation l'avait intéressé. "Nous savions déjà qu'il existe des opinions séparatistes. Mais il est intéressant de voir comment celle-ci s'exprime, de la sentir davantage, et l'occasion nous en était donnée mardi soir".

Cette réunion, a-t-on demandé à M. Laurendeau, exprime-t-elle la pensée politique du Québec à l'heure actuelle? Il suffit de lire les journaux, a-t-il répondu, pour constater qu'aucun parti n'absorbe à lui seul toute la pensée politique du Québec.

Dans quelles régions croit-on le plus au travail de la commission? Il existe, a dit M. Laurendeau, des centres de méfiance équitablement répartis à travers le pays. Pour les uns, le commission est un instrument de domination française; pour les autres c'est un instument de domination anglaise. Donc pour nous, cela s'annule.

Avec cette dernière rencontre régionale, s'achève la troisième étape des travaux de la commission. Il y eut d'abord la période préparatoire, marquée par les audiences préliminaires d'Ottawa, en novembre dernier. Les deux présidents ont ensuite parcouru le pays et fait connaissance avec les premiers ministres de toutes les provinces. Les 23 rencontres régionales, de Victoria à Saint-Jean, ont constitué la 3e étape qui sera suivie, à l'automne de la présentation des mémoires.

Parallèlement se poursuivent les travaux de recherches dans le cadre d'un programme dirigé par MM. Michael Oliver et Léon Dion. Ces travaux, de caractère scientifique, porteront sur d'innombrables sujets: le bilinguisme et le biculturalisme dans la fonction publique, dans les sociétés de la couronne, dans les divers secteurs économiques du pays, dans le domaine des communications et à l'intérieur des grandes institutions du pays, sur l'enseignement de l'anglais et du français sur l'enseignement en français et en anglais, sur les groupes ethniques et sur la démographie. Des études comparatives avec la situation existant dans d'autres pays seront également faites. Déjà, le professeur Jacques Brazeau est en Belgique où il travaille, à temps partiel, pour le compte de la commission.

A la fin de l'été 1965, a dit M. Dunton, nous serons en possession d'une masse de documents et d'informations. Il est prévu que le programme de recherches s'échelonnera sur une période de 1 mois à deux ans.

Au surplus, la commission entendra à huis clos les militaires qui le demanderont et les hauts fonctionnaires qui auraient quelque chose à dire.

On prévoit que le rapport final de la commission sera publié à la fin de 1966.

Y aura-t-il, entre temps, un rapport préliminaire sur les rencontres régionales? M. Dunton a répondu que la chose reste possible.

L'un des commissaires, a dit un journaliste au cours de la conférence de presse, a affirmé devant témoins, mardi soir, qu'il ne croyait pas aux recommandations de la commission, celle-ci n'était utile que dans la mesure où elle suscitait des échanges de vues sur la situation présente au Canada.

M. Laurendeau a répondu qu'il ne savait pas de quel commissaire il s'agissait mais qu'il était, quant à lui, de plus en plus convaincu de l'unité du travail de la commission. Il appartiendra au peuple canadien, a précisé M. Dunton, de juger en dernière analyse de l'utilité de la commission.

Le journaliste qui a fait état des confidences d'un commissaire précise que ce dernier a déclaré, devant plusieurs personnes, ce qui suit: "Je m'en fous des recommandations. Je n'y crois pas. Ce n'est pas cela qui changera les choses".



Après quatorze années d'excellents services aux Ecoles Séparées d'Edmonton, où il agissait comme concierge en chef et responsable de la Librairie scolaire à la Haute Ecole St-Joseph, M. Arthur St-Pierre vient de prendre sa retraite. — Jeudi dernier les élèves lui offrirent une bourse et le lendemain les membres du personnel le fêtèrent et lui offrirent de magnifiques souvenirs. Il ne quittera son travail qu'à la fin du mois d'août. — M. St-Pierre est également fidèle navigateur de la St. Joseph's Assembly des Chevaliers de Colomb.

La commission Hall recommande un régime d'assurance santé pour tous mais administré par les provinces

Ottawa. — La commission royale chargée par le gouvernement fédéral d'enquêter sur les services de santé au Canada a recommandé l'adoption d'un régime complet et universel de services de santé accessible à tous les Canadiens, quel que soit leur âge, leur situation, l'endroit où ils demeurent ou leurs moyens financiers.

En outre selon le rapport déposé en Chambre par le premier ministre, ce régime serait lancé et administré par les provinces et le gouvernement défraierait la moitié du coût total des services.

Ce régime comprendrait non seulement les soins médicaux mais toute la gamme de services de santé personnels y compris les ordonnances, les services dentaires et optiques pour les enfants, les soins organisés pour les enfants arriérés ou infirme, les appareils de prothèse et les régimes de soins à domicile.

La commission recommande de plus l'établissement de nouvelles écoles de médecine, d'art dentaire et d'infirmière afin de former le personnel nécessaire au fonctionnement du régime.

Ce régime de santé serait financé par les taxes, les primes et l'établissement de loteries provinciales après modification du code criminel.

La commission souligne que ces services de santé seraient accessibles à tous les Canadiens, sans examen préalable et sans coût additionnel.

Le patient demeurera libre de choisir le médecin de son choix, ou le dentiste, de la même manière que ce médecin ou ce dentiste sera libre d'accepter les patients que bon lui semblera et de pratiquer sa profession là où il le voudra bien.

La commission royale d'enquête sur les services de santé, dans son premier rapport, recommande que le régime complet de service de santé qu'elle préconise soit lancé et administré par les provinces et que le gouvernement fédéral défraie la moitié du coût total des services.

L'idée maîtresse de ce rapport volumineux de 910 pages est que le gouvernement fédéral et celui des provinces doivent collaborer dans l'établissement de ce régime de santé.

La commission, qui a été fondée en juin 1961, souligne que plus de la moitié des Canadiens ne possède pas les polices d'assurance appropriées au domaine des services médicaux.

"Il faut également s'inquiéter du fait que très peu de programmes d'assurances existent dans les domaines très importants de la maladie mentale, du soin dentaire, des soins optiques, des produits pharmaceutiques et des enfants arriérés ou infirmes.

La commission a tenu 74 jours d'audience publique à travers tout le pays et au Yukon. Elle a reçu 385 mémoires d'organismes privés, publics et de particuliers.

DEUXIEME RAPPORT:

Le deuxième volume du rapport, qui traitera des problèmes relatifs aux effectifs des pharmaciens, de personnel paramédical, de chiropraticiens, d'ostéopathes et de naturopathes, de même que des problèmes de la recherche sur la santé, les associations privées de santé et la planification, l'évaluation et la coordination des services de santé sera publié plus tard au cours de l'année.

Une des recommandations principales de la commission est la demande de tenir une conférence fédérale-provinciale sur la santé dans les six mois suivant la publication du présent rapport, afin d'assurer la mise en oeuvre du régime de santé le plus rapidement possible.

"Cette conférence, dit le rapport, devrait amorcer la planification et les arrangements fiscaux nécessaires pour assurer l'établissement coordonné de l'ensemble du régime et en arriver à une entente sur la réalisation du régime de services de santé".

La commission recommande que les produits pharmaceutiques d'ordonnance soient réduits au coût de $1, que les eaux potables soient fluorées, que les soins dentaires et optiques aux enfants de moins de 1 ans soient gratuits. Elle recommande en plus que la maladie mentale soit traitée comme une autre maladie et que l'on apporte des moins spéciaux aux narcomanes et aux alcooliques.

COUT:

En 1971, la commission estime que le service actuel de santé, "avec toutes ses limites et ses insuffisances", coûterait $178 par personne, ou $4,015,000,000 par année. En ajoutant $20 par personne, ou $466,000,000, le régime complet suggéré pourrait être établi.

Le Canada, estime la commission, possède les moyens financiers d'instituer ce régime de santé, vu les promesses de son développement économique. Le gouvernement fédéral n'a pas encore fait connaître son intention de mettre en vigueur ce régime complet de santé, mais on se souvient que le parti libéral avait, au cours des dernières élections, proposé l'adoption d'un service de santé, en collaboration avec les provinces.

AMELIORER LES SERVICES DE FORMATION A LA MEDECINE:

La commission recommande que

(suite à la page 4)

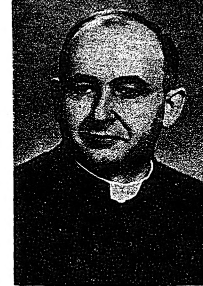
Chez les Français

L'anniversaire de l'appel à jamais célèbre que Charles de Gaulle lançait au peuple français le 1 juin 1940 n'a pas passé inaperçue chez les Français d'Edmonton. Les amis de la France Libre se sont rencontrés, jeudi soir dernier, à la résidence du Consul de France, M. Paul Delion. Le président de l'organisation, M. E. Michaud a lu le message historique du Général de Gaulle.

Au cours de la soirée, le Dr et Mme Janusez J. Klawe, président de l'Alliance française, offrirent une réception au cours de laquelle les nouveaux membres de l'Exécutif de l'Alliance furent présentés à Monsieur Delion.

Vie, mariage et décès

Ottawa. — De récentes statistiques révèlent que les naissances aussi bien que les décès ont diminué en mai et durant les cinq premiers mois de l'année. Voici les chiffres des décès, des mariages et des naissances au cours du mois de mai (les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'an dernier): naissances: 35,657 (40,538); mariages: 8,920 (9,005); décès: 11,297 (12,481).



M. l'abbé Alcidas Ricard, curé de Vimy, qui célèbre cette année ses Noces d'argent d'ordination.

Vimy

L'abbé A. Ricard remercie

A mon retour d'un voyage à Rome, Lourdes, Fatima, Paris et autres lieux d'Europe et après la magnifique réception de dimanche soir, tout cela à l'occasion de mon 25e anniversaire de prêtrise, il y a bien du monde à remercier.

En premier lieu, il y a l'abbé Alfred Houde qui s'est occupé de la paroisse de Vimy pendant mon absence avec zèle et qui en plus comme je me suis aperçu a travaillé énormément à préparer cette belle célébration de dimanche soir. Il a fait bien plus que le nécessaire s'occupant même d'embellir à l'occasion de la confirmation et de mon retour par son travail personnel les alentours de l'église et du presbytère.

Un grand merci aussi à l'abbé G.-H. Primeau, curé de Legal, qui s'est ainsi donné un surcroit de travail en se privant de son vicaire pour aider son voisin.

Un grand merci à l'abbé Guérin qui s'est occupé des 1er Vendredis et à l'abbé Young des messes de semaines.

Au syndics et leurs dames, aux hommes et dames, au CWL et dames de Ste-Anne, à notre organiste et maître chantre et à tous les hommes, dames et demoiselles qui se sont dévouées pour le souper et le concert et le — lunch — gouter et aux confrères qui sont venus rehausser de leur présence ces célébrations: Mgr Rooney, les abbés Poirier, Young, Primeau, Morissette, Guérin et Houde et le R.P. Degagné, C.Ss.R.

Un merci spécial aux bonnes religieuses, les Filles de Jésus, qui se sont dévouées pour orner l'église, voir au bouquet spirituel de l'école, ainsi qu'aux autres instituteurs et institutrices de l'école et tous les élèves et paroissiens pour le beau bouquet spirituel et de la paroisse et de l'école et aussi pour la générosité ceux qui ont contribué à la bourse.

Un grand merci aussi à la parenté, frères et leurs dames, neveux et nièces venus à cette occasion et aux amis des paroisses voisines.

A. Ricard, prêtre

Le nouveau conseil du commerce mondial se réunira en novembre

Genève. — La première réunion du nouveau "Conseil permanent du commerce mondial" aura lieu à New York en novembre, après que l'Assemblée générale des Nations unies aura entériné la création des nouvelles institutions internationales du commerce et du développement, décidée par la Conférence mondiale du commerce qui vient de se terminer, à déclaré son président, M. Abdel Moneim Kaissouni, ministre des Finances de la RAU, dans une conférence de presse tenue conjointement avec M. Raoul Prebisch, secrétaire général.

LE MONTANT DE L'AIDE AU TIERS MONDE:

Une recommandation passée par le conférence demande à chaque nation industrialisée de verser une contribution de 1 p.c. net de son revenu national brut à l'aide aux pays en voie de développement. Selon les chiffres fournis par le secrétariat de la conférence cette contribution équivaudrait actuellement de neuf à dix milliards de dollars. L'aide totale fournie jusqu'à présent annuellement par les pays industrialisés aux pays en voie de développement s'élève selon M. Prebisch à quatre milliards de dollars nets.

L'application de cette recommandation, qui est largement d'inspiration française, permettrait plus que de doubler les sommes mises à la disposition du tiers monde. Toutefois, il faudrait en même temps, selon M. Prebisch, arrêter la détérioration constante des termes de l'échange pour les pays sous-développés. Le déficit actuel de la balance des paiements des pays en voie de développement est de six milliards de dollars, a précisé M. Prebisch.

LIBERALISME et DIRIGISME:

M. Kaissouni a souligné qu'en ce qui concerne l'amélioration du commerce des produits de base, les pays industrialisés étaient divisés entre le Marché commun d'une part, qui désirait un système d'organisation des marchés, et de l'autre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne qui insistent sur l'accès au marché. Il faut espérer que la prochaine conférence trouvera un système unifié pour cette question, a ajouté M. Kaissouni.

Pour ce qui est des produits manufacturés, la plupart des pays industrialisés, sauf les Etats-Unis, proposent une préférence spéciale pour le tiers monde, par opposition à une réduction générale des tarifs applicables à tous les pays qu'ils soient développés ou non. M. Kaissouni n'a pas caché que son choix était fait: "Pour les pays en voie de développement, a-t-il dit, un système préférentiel est meilleur qu'une réduction générale des tarifs".

LES FUTURES INSTITUTIONS:

Revenant sur les décisions de la conférences de tenir périodiquement une réunion — où les décisions sont prises à la majorité des deux tiers — et de créer un conseil permanent de 55 membres où les décisions sont prises à la majorité simple, M. Kaissouni a insisté sur l'importance du système de conciliation. Ce dernier doit être élaboré par un comité d'experts nommés par le secrétaire général de l'ONU. Il devra fonctionner avant tout vote, afin de permettre au conseil permanent, au sein duquel les pays en voie de développement ont la majorité, de prendre des décisions raisonnables fondées sur l'assentiment général.

PARTICIPATION EVENTUELLE DE LA CHINE:

M. Kaissouni a été interrogé sur l'élargissement de la prochaine conférence à tous les pays appartenant à la conférence de Bandoung, c'est-à-dire à la Chine populaire aussi. M. Kaissouni a répondu que "la participation de tout Etat à la conférence du commerce était soumise aux règles appliquées aux Nations unies et à ses agences spécialisées". Toutefois, il a ajouté: "A titre personnel, je trouve qu'il n'est pas raisonnable dans une question concernant le commerce d'exclure, pour des raisons politiques, des pays qui ont un commerce important".